

# CHEVILLY • LARUE

*le journal*

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 229 - MAI 2021



Commerces locaux  
**ESSENTIELS  
À NOTRE  
VI(LL)E**

## 4-5 VU !

- **L'ALBUM PHOTO** DU MOIS

6-9



## ACTUALITÉS

- **LA COMMUNE** FACE À LA 3<sup>E</sup> VAGUE
- **DES CÉRÉMONIES** EN COMITÉS RESTREINTS
- **NICOLAS LANGLIN**, NOUVEAU CHEF DE LA POLICE MUNICIPALE
- **LA RÉOUVERTURE** DE LA PISCINE

## 10-11 QUARTIERS

- **LE PERMIS DE CONDUIRE**, UNE AIDE VERS L'EMPLOI
- **LES DÉMOLITIONS** ZAC ANATOLE FRANCE - TRIANGLE DES MEUNIER
- **LA "FAITES DU JARDINAGE"**

## 13 SERVICES PUBLICS

- **LE RECYCLAGE** DES DÉCHETS : PROXIMITÉ ET SIMPLIFICATION

## 14-20 DOSSIER

- **COMMERCE ET RESTAURANTS** : DES ACTEURS DE LA VIE LOCALE À SOUTENIR !

22-23



## REPORTAGE

- **LE SPORT** CHEVILLAIS MAIS PAS K.O.

24-25



## PROFIL

- **AURÉLIE TRAN ET MAGALI LAMOTTE**, PROFESSEURES DES ÉCOLES

26-28



## CULTURE

- **LA MÉDIATHÈQUE** : DE L'ESPACE POUR TRAVAILLER
- **LE THÉÂTRE** : BIENTÔT ON ROUVRE LES PORTES ?
- **COMPOST** DE PENSÉES ET RECYCLAGE DE MATIÈRE ARTISTIQUE

29



## MÉMOIRE

- **AUX ORIGINES** DE LA RÉSIDENCE DE LA CROIX DU SUD

30-31



## SPORTS

- **HANDBALL** : LA SECTION S'ADAPTE EN EXTÉRIEUR
- **NATATION SYNCHRONISÉE** : LA SECTION REPREND SA RESPIRATION
- **LA PÉTANQUE** RESTE ACTIVE

## 32-33 TRIBUNES

- **EXPRESSION** DES ÉLU(E)S

## 34-35 VIE PRATIQUE !

- **RENSEIGNEMENTS** UTILES

## LE JOURNAL DE CHEVILLY-LARUE

Magazine mensuel  
d'informations municipales  
**N°229**

**Directrice de la publication :**

Stéphanie Daumin.

**Direction de la communication :**

Laurent Monnier, Chloé Fernandes.

**Rédactrice en chef :**

Géraldine Kornblum.

**Journalistes :**

Géraldine Kornblum, Hugo Derriennic.

**Photographe :**

Jenny Romeiro Dias

**Ont participé à ce numéro :**

Michel Aumercier, Florence Bédouet,  
Alex Bonnemaison, Marc Ellenberger,  
Faiseurdimage, Sylvia Maurice,  
Anja Simonet, Jean-Luc Tabuteau.

**Mise en page :** Avantmidi.fr

**Photogravure et impression :**

imprimerie Grenier.

**Régie publicitaire :** Micro 5

**Direction de la Communication**

**de la ville de Chevilly-Larue,**

100, avenue du Général de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

communication@ville-chevilly-larue.fr

**Mairie de Chevilly-Larue**

88, avenue du Général de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00



## DERNIÈRE MINUTE

## ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS

### DONNEZ VOTRE AVIS

Bientôt les véhicules Crit'Air 4 et 5 non classés n'auront peut-être plus le droit de circuler à Chevilly-Larue et dans les villes alentour, la commune faisant partie du périmètre de la Zone à faibles émissions (ZFE) de particules fines et de CO<sub>2</sub> instaurée par la Métropole du Grand Paris et entrant en vigueur avant fin 2021. Êtes-vous concerné par cette interdiction ? Pouvez-vous bénéficier d'aides à la reconversion de votre véhicule ? Les conditions vous semblent-elles réunies pour appliquer cette interdiction ? La Municipalité invite les Chevillais à

donner leur avis sur la ZFE, une mesure qu'en soit elle approuve puisqu'elle est de nature à lutter contre le réchauffement climatique mais qui de fait pénalise les personnes ayant le moins de moyens (ce sont souvent elles qui possèdent les véhicules les plus anciens et donc les plus polluants).

**Participez à la consultation sur le site internet de la ville [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr). Besoin d'un renseignement ? Posez votre question par mail à [agenda21@ville-chevilly-larue.fr](mailto:agenda21@ville-chevilly-larue.fr) ou par téléphone au 01 45 60 18 81.**





## Les vaccins doivent entrer dans le domaine public, au moins pendant la crise !



*Ily a urgence à déployer les vaccins dans les plus larges proportions, en France, en Europe et dans tous les pays du monde.*



**L**e printemps amorce une timide perspective de déconfinement. Bien sûr, la sortie de crise ne pourra se concrétiser que lorsqu'une large majorité des Français sera vaccinée. Mais le manque de doses, la difficulté à obtenir des rendez-vous dans les centres, et désormais la défiance née à l'égard de l'AstraZeneca, éloignent malheureusement cette perspective. C'est pourtant le seul chemin durable, et le temps joue contre nous.

Il y a urgence à déployer les vaccins dans les plus larges proportions, en France, en Europe et dans tous les pays du monde. Car si nous sommes tous égaux, nous sommes aussi tous interdépendants. Seule la solidarité entre les peuples pourra nous sortir de l'ornière.

Or, dans un cynisme écœurant, les perspectives de profits colossaux conduisent Pfizer, BioNTech et les autres multinationales pharmaceutiques à organiser la rareté artificielle de leur vaccin. Ces groupes freinent en effet la production en ne mobilisant pas toutes les capacités de fabrication mondiale. C'est par exemple le cas en Inde, dont la capacité de production pharmaceutique potentielle se monte à 2,4 milliards de doses de vaccin par an alors qu'on ne lui laisse en produire qu'un milliard. **Les doses produites sont par ailleurs massivement orientées vers les pays riches, où le vaccin coûte plus cher, et délivrées au compte-gouttes dans les pays en développement, là où le vaccin est vendu à prix coûtant.**

Pourquoi, alors que la pandémie voit chavirer l'économie mondiale, ne pas faire tomber ces brevets, qui empêchent une production de masse ? La propriété intellectuelle et le secret

industriel n'ont ici aucune légitimité car le développement de ces vaccins a été très largement financé grâce à des fonds publics. Ainsi, la Banque européenne d'investissement et le gouvernement fédéral allemand ont apporté près de 450 millions € à l'entreprise Pfizer pour financer la recherche et développement. Un montant proche du coût global de la mise au point du vaccin, bien dérisoire par rapport aux 6 à 10 milliards € de bénéfices que le groupe compte réaliser en 2021 grâce au vaccin.

Déjà, les contrats se négocient à prix d'or pour la suite. L'Europe est en passe d'acheter 1,8 milliard de doses pour 19,50 € la dose, soit 44 % de plus que son prix initial, pour supplanter d'autres pays qui peut-être, d'ici là, feront une offre plus alléchante... alimentant ainsi une course-poursuite entre les peuples plutôt qu'une course contre le virus.

**Il est grand temps que l'intérêt général et la politique prennent le dessus.** Il est grand temps que les états, que l'Europe et que l'Organisation Mondiale de la Santé régulent ce marché et décident l'entrée dans le domaine public de ces vaccins, au moins le temps de la pandémie. \*

**Stéphanie Daumin**

Voite Meire





1



3



4



5



2



6

### Montez à bord de l'arche fleurie

**1** Jonquilles et tulipes s'épanouissent sous les rayons du soleil qui baignent la place de l'Église. Mais fleurir la ville est l'affaire de tous pour permettre à la commune d'obtenir sa troisième fleur.

### Manœuvre écologique

**2** Les travaux pour créer une cours « oasis » à l'école maternelle Paul Bert se sont poursuivis pendant les vacances. Le bitume noir a été remplacé par un sol au pouvoir drainant, favorisant l'écoulement des eaux pluviales, avec une teinte réfléchissant la chaleur.

### Danser encore

**3** Les danseuses du conservatoire municipal ont bénéficié d'un cours en extérieur avec leur professeure Régine Gourland. Un moment de pure poésie tout en délicatesse et légèreté.

### Le Secours populaire déménagement

**4** Le Secours populaire a organisé sa dernière distribution de colis alimentaires dans ses anciens locaux de la Maison des associations le 19 avril avant d'accueillir les familles au 16, rue de Bretagne dès le début du mois de mai.

### Don de soi au nom du sang

**5** En pleine crise sanitaire, les bénévoles de l'association de don du sang de Chevilly-Larue continuent leur travail essentiel. La prochaine collecte de sang est prévue le 4 juin de 14h30 à 19h30 au sous-sol du théâtre André Malraux.

### Tout baigne !

**6** La piscine municipale a rouvert ses portes et son toit pour le plus grand plaisir des nageurs et baigneurs. N'hésitez pas à réserver votre créneau sur le site de la commune [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) pour profiter des joies du bassin.



## LES SERVICES MUNICIPAUX ADAPTENT LEUR FONCTIONNEMENT

Lors de ce troisième confinement, les agents municipaux dont les services étaient fermés ont été redéployés dans d'autres secteurs. Ainsi les maîtres-nageurs de la piscine ont dispensé des cours de sport dans les écoles. Ou encore, à la fermeture des écoles, des Atsem et agents de cantine ont assuré l'accueil des enfants des personnels prioritaires. Dans les services ouverts, l'adaptation a également été de rigueur. D'une part pour faire face à l'absence des agents en garde d'enfant, malade ou cas contact. D'autre part pour favoriser le télétravail autant que possible tout en veillant à ne pas entraver le bon fonctionnement du service public.

## ÉLARGISSEMENT DU FONDS UNIQUE DE SOLIDARITÉ

La fermeture des crèches, centres de loisirs et établissements scolaires du 3 avril au 2 mai a impacté les familles déjà fragilisées par la crise Covid. Pour leur venir en aide, le Conseil départemental a décidé d'élargir son Fonds unique de solidarité (FUS) jusqu'au 1<sup>er</sup> juin. Ce fonds va permettre la prise en charge partielle (de 50 à 100 € par mois par enfant) des frais alimentaires des enfants en l'absence des cantines scolaires et des centres de loisirs.

**Renseignements : Espace commun des solidarités**  
3, rue du Béarn  
(01 41 80 18 95).

## Crise sanitaire

À l'heure où chacun met tous ses espoirs dans la vaccination, la commune continue de faire face à la 3<sup>e</sup> vague de l'épidémie. Entre multiplication des tests, réouverture des écoles depuis quelques jours et attente d'un calendrier de déconfinement même progressif, retour sur la situation à Chevilly-Larue.

# La commune face à la 3<sup>e</sup> vague



La campagne de tests salivaires (notre photo) ou autotests devrait se déployer largement dans tous les établissements scolaires chevillais.

Face à la recrudescence du virus et à l'arrivée de ses variants, le mois d'avril a été marqué par l'application de nouvelles mesures de confinement plus strictes. Le 22 avril dernier, le Premier ministre Jean Castex annonçait la levée de certaines de ces mesures, le pic de cette 3<sup>e</sup> vague semblant passé. Petit tour d'horizon de la situation à Chevilly-Larue à l'heure où chacun attend une prochaine déclaration du Président Emmanuel Macron.

## La situation épidémiologique au plus fort de la vague

L'Île-de-France a été une des régions les plus impactées par le virus en cette période. Après être monté à largement plus de 500 cas positifs pour 100 000 habitants, son taux d'incidence est aujourd'hui retombé sous cette barre ; selon Santé Publique France, ce taux était de 483,3 le 22 avril, restant toutefois à 535,2 en Val-de-Marne à cette même date. Chevilly-

Larue n'a pas échappé à cette poussée épidémique, notamment fin mars. Pour pallier cette situation, la Municipalité a suivi la proposition de l'Agence régionale de santé (ARS) d'organiser une campagne de prévention des gestes barrières fin avril dans la ville (cf. encadré).

### Des tests dans les écoles

Face à la montée en puissance de l'épidémie y compris dans les écoles, une campagne de dépistage de la Covid par test salivaire a été lancée par l'Éducation nationale à la mi-mars dans tous les établissements scolaires de la ville, de la maternelle au lycée. Celle-ci a été réalisée par un laboratoire, ce qui offrait l'opportunité de détecter les variants. Seuls les parents étaient informés du résultat du test de leur enfant, charge à eux de le communiquer ou non à l'établissement scolaire de leur enfant. Une nouvelle campagne de tests salivaires a été ouverte le 30 avril dans les écoles chevillaises et devrait se poursuivre dans les collèges. On attend désormais l'arrivée des autotests annoncés par le gouvernement et destinés aux lycéens (et possiblement aux collégiens). Des autotests devraient également être proposés aux personnels travaillant dans les écoles.

### La réouverture des écoles

En mars les portes des établissements scolaires se sont refermées pour laisser place au retour des cours en distanciel et à des vacances scolaires avancées. Comme lors du premier confinement, les enfants des personnels prioritaires ont alors été accueillis, à la crèche Petites Colombes et au groupe scolaire Pierre et Marie Curie, que ce soit lors du temps scolaire ou pendant les vacances. Afin de soulager ces familles, la Municipalité avait fait le choix d'ouvrir l'accès au centre de loisirs y compris aux enfants dont seul un parent était prioritaire. En moyenne 70 enfants par semaine ont ainsi été pris en charge par les animateurs de la commune. Aujourd'hui les établissements



## Ne pas relâcher les gestes barrières

Parce que Chevilly-Larue présentait fin mars une incidence Covid un peu plus élevée que la moyenne en Val-de-Marne, l'Agence régionale de santé (ARS) a initié une action de prévention et d'information sur le territoire. Le 21 avril, au marché de la place Nelson Mandela et dans les quartiers alentour, des médiateurs de l'association Migrations santé sont donc allés à la rencontre de la population. « Nous avons distribué des masques, rappelé l'importance des gestes barrières et expliqué combien les vaccins sauvent des vies » explique M. Atif, chargé de développement au sein de l'association. Cette action a touché près de 300 personnes.

scolaires ont de nouveau ouvert leurs portes, à tous dans les écoles, en demi-jauge dans les collèges et au lycée. Mais une règle est commune : toute classe sera fermée au premier cas de Covid. Du côté des cantines, le protocole reste inchangé : les enfants mangent par groupe classe, les tables sont espacées et désinfectées en fin de repas avant l'arrivée du groupe suivant.

### L'espoir dans les vaccins

En cette fin avril, chacun attend avec impatience de savoir si, comme l'avait annoncé Emmanuel Macron, un début de déconfinement pourrait avoir lieu à la mi-mai. Sera-t-il possible de boire un verre en terrasse ? De retrouver les salles obscures et les levers de rideau au théâtre ? De fréquenter les salles de sport ? À ces questions il n'y a pour l'heure qu'une seule réponse à apporter : le déploiement massif, pour tous, dans le monde entier, de la vaccination. \*

Géraldine Kornblum

### LA VACCINATION, POUR QUI ET OÙ ?

La vaccination a lieu soit en centre de vaccination (pour les personnes de 60 ans et plus, les professionnels de santé et aides à domicile de plus de 50 ans ou ayant des comorbidités et les personnes ayant une pathologie à très haut risque), soit en pharmacie ou chez les généralistes (pour les plus de 55 ans). À partir du 15 mai, les personnes de 50 ans auront accès aux centres de vaccination. Le plus proche est celui de L'Haÿ-les-Roses. L'ouverture d'un vaccinodrome sur le Min de Rungis est actuellement à l'étude.

La vaccination se fait obligatoirement sur rendez-vous. Pour une vaccination au centre de L'Haÿ-les-Roses, le rendez-vous peut être pris via le site [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr).



Stéphanie Daumin, la maire, et Renaud Roux, maire-adjoint délégué au Travail de mémoire.

## COMMÉMORATIONS

### DES CÉRÉMONIES, MÊME EN COMITÉS RESTREINTS

**La Municipalité et les anciens combattants ont commémoré le Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie le 19 mars, ainsi que la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation le 25 avril.**

Ces deux cérémonies se sont déroulées comme à l'ordinaire, sous la conduite de Stéphanie Daumin, la maire, de Renaud Roux, maire-adjoint délégué au Travail de mémoire et au Dialogue avec les anciens combattants, et en présence de représentants des associations d'anciens combattants. Respectant les consignes sanitaires, elles se sont tenues en comités très restreints. La cérémonie en hommage aux victimes et héros de la déportation, à laquelle était également présent un représentant de la communauté israélienne de Chevilly-Larue, a notamment été marquée par un discours de Stéphanie Daumin. À cette occasion la maire a rappelé que « *oser regarder en face l'histoire de la Déportation et la souffrance des millions de déportés (...) c'est aussi regarder avec lucidité les mécaniques à l'œuvre et prendre garde aux soubresauts de l'actualité, en ces temps marqués par l'inquiétude, la colère, le manque de perspectives* ». Elle a ainsi invité chacun à exercer sa vigilance. « *Notre histoire nous enseigne que les périodes marquées par le chômage et la misère comportent de grands risques si les souffrances, les angoisses et les colères populaires ne donnent pas lieu à des réponses humaines, justes et à des progrès* ». La Municipalité célébrera dans les mêmes conditions commémoratives la victoire sur le nazisme le 8 mai prochain. ✨

Géraldine Kornblum



Police municipale

Arrivé à Chevilly-Larue le 15 mars, Nicolas Langlin a débuté sa mission à la tête du service de police municipale de la commune. Ce professionnel expérimenté œuvre déjà au déploiement d'une police proche des habitants avec des effectifs renforcés et un champ d'intervention élargi.

## Nicolas Langlin, nouveau chef du service de police municipale

À GÉ DE 41 ANS, Nicolas Langlin a endossé mi-mars l'uniforme de chef de la police municipale. Une nouvelle étape dans la carrière de ce professionnel de la sécurité publique débutée au sein de la gendarmerie nationale. Il a ensuite rejoint les effectifs de la police municipale de Vitry-sur-Seine afin de « *découvrir une autre facette du métier* » avant de devenir chef de la police municipale de L'Haÿ-les-Roses en 2015. Disposant d'une connaissance fine du territoire et d'une riche expérience, Nicolas Langlin va pouvoir apporter un nouvel élan au développement du service de police municipale de Chevilly-Larue. « *Nous allons constituer une véritable police de service public à l'écoute des habitants, en capacité de prodiguer des conseils et de*

*résoudre les problématiques du quotidien* » confie-t-il. « *L'objectif est également d'avoir un poste de police identifié comme un lieu ressource par la population* ». Le service va prochainement renforcer ses effectifs composés d'ASVP et d'agents de police tout en élargissant ses principales missions. Un contrôle accru des règles de stationnement et de circulation va ainsi être mis en place, notamment aux abords des écoles. La surveillance de l'espace public, le contrôle des règles d'urbanisme, la médiation face aux conflits, la lutte contre les dépôts sauvages, les signalements de chiens dangereux ou la nouvelle procédure de mise en fourrière relèvent également du champ d'intervention de ces agents au service des Chevillais. ✨

Hugo Derriennic



## SOUTIEN À M<sup>ME</sup> TRAN TO NGA

Stéphanie Daumin, la maire, a adressé dernièrement un courrier de soutien à M<sup>me</sup> Tran To Nga, militante franco-vietnamienne qui a assigné en justice des multinationales de l'agrochimie ayant produit "l'agent orange". Pendant la guerre du Vietnam, l'armée américaine a déversé près de 80 millions de litres de défoliant sur les forêts du pays, dont cet herbicide contenant de la dioxine à haute dose. Produit hautement toxique, celui-ci a pollué profondément 20 % du centre et du Sud Vietnam, et contaminé les organismes sur plusieurs générations. Face à ce désastre sanitaire et écologique, « j'appelle de mes vœux que cette injustice puisse être reconnue, réparée, et les familles dédommagées pour les souffrances passées, présentes et futures, et que les dommages soient également reconnus sur le plan environnemental » écrit la maire. La Municipalité est d'autant plus attachée à ce combat que la commune entretient depuis longtemps des relations de solidarité avec le Vietnam via son jumelage avec la ville de Yên Bái. Dans ce procès pour écocide ouvert en janvier dernier au tribunal de grande instance d'Évry, 14 firmes étaient sur le banc des accusés, parmi lesquelles Monsanto. Le verdict devrait être rendu en mai.



### Réouverture de la piscine

Quel plaisir de se jeter à l'eau sous les rayons du soleil !

Considérée comme un équipement sportif d'extérieur grâce à son toit ouvrant, la piscine a pu rouvrir son bassin dès le 15 avril pour le plus grand plaisir des amateurs de dos crawlé et autres nages. Ceux-ci doivent toutefois réserver un créneau à l'avance et l'ouverture quotidienne reste conditionnée aux aléas climatiques.

## Bonheur de nager

**C**ELA FAISAIT PRÈS DE SIX MOIS que les adultes ne pouvaient plus se rendre à la piscine municipale. Une éternité pour Julie qui apprécie aller nager sur sa pause méridienne pour enchaîner les longueurs. Dès l'annonce de la réouverture pour le 15 avril avec le toit ouvert, cette dernière n'a pas attendu longtemps pour réserver son créneau et retrouver son activité favorite. « La température est parfaite dans l'eau, il faut juste bien se couvrir dès que l'on sort » conseille notre experte. Comme elle, ils sont nombreux à avoir retrouvé la sensation de la nage en s'inscrivant préalablement sur le site de la ville. Ils sont pour le moment accueillis tous les jours de la semaine en fonction des conditions météorologiques. « Nous ouvrons le toit à partir de 15 °C, sans pluie et sans vent au-dessus de 50 km/h pour que la pratique reste agréable pour les usagers » explique Maëlle Gaudin, responsable de la structure qui a activement préparé cette réouverture avec son équipe. « Cela fait vraiment plaisir de pouvoir reprendre notre activité à l'arrivée des beaux jours. Certains habitués viennent normalement toutes les semaines, voire tous les jours ».

### Les Chevillais prioritaires

Les réservations sont désormais ouvertes 48h à l'avance et sont accordées prioritairement aux Chevillais, aux personnes travaillant sur la commune, aux élèves chevillais, aux femmes enceintes, aux personnes handicapées et à ceux qui reçoivent des leçons particulières. L'école de natation, le jardin aquatique et les bébés-nageurs n'ont pour le moment pas repris leur activité. Seul le grand bassin est accessible et le petit bain est actuellement fermé. Maximum six personnes peuvent entrer dans la structure toutes les quinze minutes, les points de contact sont désinfectés au même rythme, un sens de circulation est toujours de rigueur et le port du masque est à respecter jusqu'à l'accès au bassin. Autant de mesures pour permettre à tous de profiter d'un bon moment dans l'eau en toute sécurité.

**Ouverture de la piscine de 12h à 17h du lundi au vendredi, de 14h30 à 17h30 le samedi et de 9h à 12h30 le dimanche. Réservation d'un créneau sur le site [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr).** ✨

Hugo Derriennic

## RÉAMÉNAGEMENT DE LA RD7

Le tronçon de RD7 entre l'esplanade du cimetière parisien de Thiais et le pont du Cor de chasse va faire l'objet de travaux de réaménagements : élargissement des trottoirs, création de pistes cyclables et pose de plantations sont au programme, comme il en est le long du tramway. Ces travaux comporteront également la création de tourne-à-gauche vers Paris, notamment au débouché de la rue de la Sécurité parisienne. Conduits par le Conseil départemental, ils débuteront en mai. Ils nécessiteront pendant trois semaines de réduire le nombre de files sur ce tronçon, d'abaisser la vitesse de circulation, de fermer l'esplanade du cimetière aux voitures et de mettre la rue de la Sécurité parisienne en sens unique ne permettant plus d'accéder depuis la RD7 (une déviation sera mise en place).

## CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'EAU

Le ministère de la Transition écologique et le Comité de bassin Seine-Normandie organisent jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre une consultation publique sur le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux ainsi que sur le projet de gestion des risques d'inondation du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands. Les Chevillais sont invités à répondre à cette consultation. Celle-ci est accessible via le site internet de la ville [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr).

## AIDE AUX JEUNES

### LE PERMIS DE CONDUIRE, UNE AIDE VERS L'EMPLOI

**Vous avez entre 18 et 25 ans et souhaitez passer votre permis de conduire ? Vous pouvez bénéficier d'une aide municipale.**

**A**VOIR LE PERMIS de conduire est souvent un atout supplémentaire pour décrocher un emploi, surtout lorsqu'on est jeune. Le 31 mars dernier, le CBE sud 94 (Comité de bassin d'emploi) et la Mission locale Bièvre Val-de-Marne étaient présents devant la Maison pour tous pour délivrer des informations aux aides au permis de conduire. Parmi celles-ci figurait évidemment l'aide mise en place par la commune depuis plusieurs années : dans le cadre de sa politique de soutien à l'accompagnement des jeunes dans leur parcours de formation et d'insertion dans la vie professionnelle, la Municipalité propose en



Lors de la venue du job truck emploi, les Chevillais ont pu s'informer sur les aides au permis de conduire.

effet une aide au financement du permis de conduire en direction des 18-25 ans. Cette aide s'adresse aux jeunes en formation qualifiante ou salariés à faibles revenus (inférieurs au Smic) ou en recherche d'emploi. Elle se décline de la sorte : un remboursement de 130 € du code et de 170 € du permis de conduire après réussite

à ces examens. Attention : les demandeurs ont un délai maximum de 3 mois après l'obtention de ces examens pour déposer leur demande de remboursement. \*

**Les dossiers de demande sont à retirer et à rendre au service Jeunesse, 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65).**

*Géraldine Kornblum*

## ZAC ANATOLE FRANCE - TRIANGLE DES MEUNIERES LES DÉMOLITIONS CONTINUENT

**La poursuite des travaux dans les ZAC Anatole France - Triangle des Meuniers est entrée dans une phase de démolition des anciens bâtiments.**

**C'**EST À LA MI-MARS qu'a eu lieu la déconstruction de la barre C de l'ancienne résidence Anatole France, étape supplémentaire dans la transformation du quartier. Une démolition assez spectaculaire, celle-ci ayant été réalisée par grignotage à l'aide d'une pince broyant les éléments en béton. Une méthode qui avait aussi l'avantage d'être moins bruyante que d'autres et de ne pas créer de vibrations importantes. Ce chantier a marqué l'entrée des travaux de rénovation du secteur Anatole France - Triangle des Meuniers dans une nouvelle phase



La démolition de la barre C de l'ancienne résidence Anatole France.

de démolition des anciens bâtiments. C'est ainsi que commenceront prochainement la démolition du 2, avenue de la République et des six anciens bâtiments du foyer Adef. À propos de ce dernier, tous les occupants ont été relogés dans les deux sites du nouveau foyer Adef, rue Arthur Rimbaud (ZAC Anatole France) et voie des Meuniers (ZAC Triangle des

Meuniers). D'ici l'été devraient également être démolis les 24 et 28 rue François Sautet. Par ailleurs, la rue Arthur Rimbaud sera prolongée pour déboucher sur l'avenue de la République. Cette rue, sur laquelle donnera le parvis de la nouvelle école, sera requalifiée en voie piétonne paysagée avec circulations douces. \*

*Géraldine Kornblum*



## Nature en ville

La "Faites du jardinage", lors d'une précédente édition.

En apprendre plus sur la nature en ville pour mieux l'apprécier : telle est la promesse de la "Faites du jardinage", samedi 29 mai. Services municipaux, associations et commerçants vous attendent avec des animations aussi botaniques que ludiques.

# La "Faites du jardinage" : une journée pour se mettre au vert

**L**E DERNIER SAMEDI DE MAI, la promenade Maurice Chevalier sera le lieu idéal pour découvrir les joies du jardinage et les secrets de la nature citadine. Les services municipaux, dont le service Environnement mais aussi la médiathèque, la Maison des arts plastiques, ainsi que les services Enfance et Jeunesse, proposeront, aux côtés des associations et des commerçants, de nombreux ateliers. Pour permettre à tous d'en profiter, la fête durera toute la journée. L'occasion de se rattraper puisque l'an passé l'événement n'avait pu se dérouler. Elle se fera bien évidemment dans le respect du protocole sanitaire avec la mise en place d'un sens de circulation et le port du masque obligatoire.

La "Faites du jardinage" ne donnera pas rendez-vous qu'aux initiés, qui pourront troquer des plantes, récupérer du terreau, échanger des conseils, etc. Elle invitera aussi les curieux à confectionner un nichoir ou un terrarium, à apprendre à reconnaître les plantes communes, ou encore à se servir du paysage pour réaliser une œuvre avec des pochoirs biodégradables. Ce rendez-vous sera

également l'occasion d'acheter des légumes de la Ferme du Saut du Loup, de confectionner des épouvantails ou de découvrir les jardins familiaux.

Ne reste plus qu'à croiser les doigts pour que ce 29 mai ne soit pas annulé par de nouvelles restrictions sanitaires. Et que le soleil soit présent ! ✨

**"Faites du jardinage" samedi 29 mai de 10h à 19h, promenade Maurice Chevalier (entre les avenues Franklin Roosevelt et Jacques Brel).**

*Chloé Fernandes*

### JARDINEZ, C'EST GAGNÉ !

#### FLEURIR LA VILLE ENSEMBLE

La "Faites du jardinage" sera l'occasion pour chacun de s'inscrire à "Jardinez, c'est gagné !" et de bénéficier d'un bon de 10 € à dépenser sur place. Vous pourrez acheter de quoi fleurir votre balcon, terrasse ou jardin et contribuer ainsi au fleurissement de la ville. Possibilité aussi de s'inscrire via le formulaire en ligne ([www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr)). Les participants ont jusqu'au 5 septembre pour envoyer une photo de leur réalisation florale à [endirect@ville-chevilly-larue.fr](mailto:endirect@ville-chevilly-larue.fr). Renseignements au 01 45 60 18 28.

## S'INFORMER SUR LA 5G

Après une première phase participative menée jusqu'au 2 avril, la Municipalité poursuit la réflexion autour de la technologie 5G. Les interrogations et suggestions soulevées par les Chevillais font désormais l'objet de vidéos autour des thématiques posées dans le débat public. Les vidéos « La 5G et ses usages », « La 5G et ses impacts environnementaux », « La 5G et ses impacts sanitaires » sont déjà en ligne. La vidéo « La 5G et la fracture numérique » le sera lundi 10 mai.

**À retrouver sur le site de la ville ([www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr)) et les réseaux sociaux de la médiathèque (Facebook, YouTube, etc.).**

## MENUS VÉGÉTARIENS DANS LES ÉCOLES

À partir du 3 mai deux menus végétariens par semaine seront proposés dans les restaurants scolaires. Chevilly-Larue va ainsi au-delà de la loi Egalim qui, depuis 2019, impose aux communes de mettre au menu un repas végétarien hebdomadaire. Cette démarche vise à éduquer les enfants à une alimentation plus saine, tournée vers un mode de consommation en adéquation avec l'environnement. Elle s'inscrit aussi dans la politique menée par la Municipalité qui, depuis des années, fait le choix de favoriser dans les cantines les circuits courts ainsi que les produits frais ou surgelés cuisinés sur place. L'ensemble des menus proposés par la restauration municipale sont composés par une diététicienne.

**PUB**



En plus des services de la déchèterie intercommunale (notre photo), les Chevillais vont bénéficier dès le mois de juin d'une déchèterie mobile sur le parking de la mairie.

Recycler ses déchets va pouvoir devenir un geste (encore plus) naturel ; une déchèterie nomade va être expérimentée dès le mois de juin. Quant au tri à la source, il sera lui aussi facilité dès cet été.

## LE RECYCLAGE DES DÉCHETS JOUE LA CARTE DE LA PROXIMITÉ ET DE LA SIMPLIFICATION

**R**ecycler ses déchets ne doit plus être vécu comme une contrainte, mais comme une nécessité puisque nous savons désormais que les ressources de notre planète ne sont pas inépuisables. Accompagné par Véolia, l'Établissement public territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre, dont dépend la commune de Chevilly-Larue, va mettre en place à titre expérimental une déchèterie nomade qui sera accessible deux fois par mois à tous les Chevillais, afin de faciliter le tri et la collecte d'un maximum de matériaux recyclables. Présente à partir du 5 juin un samedi matin sur deux sur le parking de la mairie, cette déchèterie mobile permettra notamment la collecte des déchets végétaux qui faisait défaut jusqu'à maintenant. Il sera également possible d'y déposer les gravats, les encombrants ainsi que les déchets ménagers spécifiques dangereux (piles, solvants, huiles, colles, adhésifs, batteries,

etc.). Deux agents seront sur place pour conseiller et accompagner les usagers. L'accès à cette déchèterie mobile sera gratuit et exclusivement réservé aux particuliers résidant sur la commune de Chevilly-Larue, sur présentation d'un justificatif de domicile datant de moins de six mois et d'une pièce d'identité. Seront autorisés les véhicules légers de moins de 2,5 m de hauteur et de moins de 3,5 tonnes, les véhicules de type trafic pour un seul passage par jour, et les véhicules particuliers attelés d'une remorque d'un poids inférieur à 500 kg. Le volume maximum autorisé par passage et par jour sera de 2 m<sup>3</sup>. Cette expérimentation permettra d'adapter la fréquence de la déchèterie nomade selon sa popularité. Avec ce service de proximité, c'est donc la déchèterie qui viendra vers les usagers pour que le recyclage devienne un automatisme. Cette facilité permettra notamment d'éviter les incivilités et les dépôts sauvages qui défigurent la ville.

Par ailleurs, toujours dans le souci de simplifier le geste de tri et d'éviter les erreurs, le recyclage évolue et permettra dès le 1<sup>er</sup> juillet aux Chevillais de trier encore plus leurs déchets à la source. Les consignes de tri des déchets vont en effet être simplifiées et étendues à tous les emballages et contenants. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, ce sera alors la totalité des emballages en plastique qui pourra se retrouver dans les poubelles jaunes (petits emballages métalliques, barquettes, sacs et boîtes en plastique, pots en plastique, etc.). Une simplification pour un geste aussi facile que naturel qui permettra d'affirmer davantage qu'on ne doit décidément pas jeter n'importe quoi dans la poubelle des ordures ménagères. ✱

**Déchèterie nomade : samedis 5 juin, 19 juin, 3 juillet et 17 juillet de 9h à 13h sur le parking de la mairie.**

*Sylvia Maurice*



**COMMERCES ET RESTAURANTS**

**Des acteurs de la v  
à soutenir !**



Considérés comme “essentiels” ou non, les commerces de proximité ont tous été fortement impactés par la crise sanitaire et ses conséquences. Alors que certains ont été mis à contribution, d’autres ont dû s’adapter pour maintenir le lien avec leur clientèle ou ont vu leur activité cesser brutalement. Des dispositifs d’aide ont été mis en place pour soutenir ces maillons essentiels du lien social. La Municipalité participe notamment à l’initiative Sauve Ton Commerce pour accompagner l’activité locale et favoriser le pouvoir d’achat des Chevillais.

DES  
COMMERCES  
MIS À CONTRIBUTION

ENTRE  
FERMETURE  
ET ADAPTATION

SAUVE TON  
COMMERCE

LA SITUATION  
DES  
RESTAURATEURS

C’ÉTAIT LE 14 MARS 2020. Édouard Philippe, alors Premier ministre, annonçait à la surprise générale la fermeture des bars et des restaurants. Une mesure rapidement suivie de l’instauration du confinement et de l’arrêt de l’activité de l’ensemble des commerces dits « non essentiels ». Les magasins alimentaires ont alors été fortement mis à contribution et les ruptures de stock de produits de première nécessité comme la farine, les pâtes, le sucre ou le papier toilette se sont succédé. Les files d’attente s’étendaient devant les commerces alimentaires, les Chevillais patientant pour faire leurs courses. Intermarché par exemple, ouvert quelques mois auparavant, a offert un service de proximité essentiel pour le Cœur de →

Face à la crise, il est plus que jamais nécessaire de faire vivre les commerces de proximité, contraints de s’adapter, voire de fermer pour certains. Les Chevillais ont notamment pu se rendre dans les commerces alimentaires lors des différents confinements en respectant les distances de sécurité (à droite).



# ie locale



**SAUVE TON  
COMMERCE,  
COMMENT ÇA  
MARCHÉ ?**



Afin d'accompagner les commerçants chevillais dans cette période difficile, la Municipalité participe à l'opération Sauve Ton Commerce. Elle a ainsi mis à leur disposition l'accès au site [www.sauvetoncommerce.fr](http://www.sauvetoncommerce.fr) sur lequel sont mis en vente des bons d'achat (de 25 à 100 €) et des cartes cadeaux (de 20, 50 ou 100 €) solidaires utilisables chez les commerçants ouverts mais aussi à la réouverture de ceux contraints de rester fermés. Une participation financière de la Municipalité couvre les frais de la plateforme et permet de bonifier ces bons et cartes à hauteur de 30%. Par exemple, pour 4 bons d'achat de 25 €, le client pourra dépenser 130 €. 16 commerces Chevillais se sont déjà inscrits sur la plateforme : A'Alexandre Fleurs, As de Table, Au Panier Malin, la boucherie Laib, Charlottopic, Dietplus, la Felicita, In Vino Tapas, Amarynthe, L'adresse Barbershop, Le Glamour, Le Marou, la pharmacie du Poitou, le pressing Bretagne, Studio Cut et Team Garage.



L'institut de beauté Amarynthe a mis en place un système "clique & collecte" pour maintenir une activité et le lien avec la clientèle lors des périodes de confinement.

→ ville et ses environs. « C'était une période intense » se souvient Aline Debordeaux, directrice du magasin. « Les journées étaient très longues pour répondre aux besoins de la clientèle et réadapter les rayons en fonction des livraisons. Certaines fois, je passais toute la journée dans la voiture pour assurer les nombreuses livraisons à effectuer. Cette expérience a été vraiment marquante : il y avait une ambiance d'entraide dans l'équipe mais aussi avec les clients » observe la directrice. « Nous avons vraiment senti que les gens étaient reconnaissants de notre travail et qu'un lien se créait ». Nombreux ont été alors les commerces à développer de véritables chaînes de solidarité en faveur des personnes âgées ou des plus démunis (livraisons à la résidence Le Chêne Rouge, créneaux réservés pour les personnes vulnérables ou prioritaires, dons à des associations caritatives, etc.).

**Entre fermeture et adaptation**

Mais depuis plus d'un an, les commerces dits « non essentiels » subissent les décisions gouvernementales et doivent régulièrement baisser leur rideau. C'est le cas des salons de coiffure. Contraints de fermer lors des deux premiers confinements, ils figurent désormais sur la liste des commerces autorisés. Un soulagement pour cette profession même si les trois mois de fermeture en 2020 ont laissé des traces. « Nous avons perdu 20% du chiffre d'affaires et j'ai été contrainte de souscrire à un prêt garanti par l'État pour régler les salaires et les charges fixes » témoigne Christelle Vasseur, gérante du salon Nouvel'Hair. « C'est très difficile de se projeter. J'avais des projets professionnels, je voulais rénover le salon et le remettre à neuf mais ce n'est plus possible désormais ». Malgré une activité ralentie par le télétravail et la baisse du pouvoir d'achat, les salons



L'Épicerie du marché offre un accès aux produits du Min de Rungis.

### L'ÉPICERIE DU MARCHÉ UNE OUVERTURE SUR LE MIN DE RUNGIS

Ouverte en septembre 2019, L'épicerie du marché est située au 18, rue du Séminaire sur le Min de Rungis. Un commerce qui offre à ses clients un accès direct aux produits du marché. « Toutes les denrées du marché que l'on ne trouve pas habituellement dans le commerce sont disponibles sur commande » souligne Kevin Dahan, le gérant de l'épicerie. « Cela va de l'épicerie fine aux produits frais comme la viande, le poisson ou les fruits et légumes en passant par des produits haut de gamme à des prix réduits ». Une partie snack avec un bar à salades, des pâtes fraîches et des sandwichs maison permet également de se restaurer le midi. L'épicerie propose aussi un service retrait de colis bien utile.

**Ouverture de 7 h à 20 h du lundi au vendredi et de 9 h à 19 h le samedi et le dimanche. ✨**



*Cette expérience a été vraiment marquante : il y avait une ambiance d'entraide dans l'équipe mais aussi avec les clients.*



de coiffure ont toutefois retrouvé leur rôle central en faveur du lien social. La situation pour les instituts de beauté est bien différente puisqu'ils ont dû de nouveau fermer boutique fin avril. Alors qu'il venait de démarrer son activité sur la place Nelson Mandela, le Glamour est déjà à l'arrêt. Du côté du quartier Larue, l'institut Amarynthe propose à ses client(e)s de commander par mail ou par téléphone avant de venir récupérer leurs achats devant la boutique. « J'ai un noyau de clientes très fidèles qui me soutiennent à chaque confinement via le "clique & collecte" et qui sont aussi au rendez-vous dès que l'activité reprend » remercie Marjorie Pavan, gérante d'Amarynthe. « Ces périodes de confinement ont quand même eu du bon puisque j'ai pu réfléchir au développement de l'activité, mettre en place une nouvelle technique d'épilation ou optimiser mon site internet ». ➔

### « Faire vivre le commerce local : une responsabilité collective »



« Les commerces de proximité jouent un rôle important pendant cette crise pour répondre à nos besoins essentiels mais aussi pour recréer du lien social. Certains sont sous perfusion et il relève de notre responsabilité collective de les aider et d'empêcher les fermetures

dès que les mesures d'aide cesseront. Tout le monde veut avoir des commerces et un marché à proximité mais beaucoup privilégient les grandes surfaces. Il faut changer de perspective, car favoriser le circuit court a un impact économique mais aussi écologique. L'attractivité du Cœur de ville et des pôles commerciaux dans les quartiers est un enjeu primordial pour notre commune. Ce sont des endroits où les Chevillais se rencontrent et se retrouvent qui contribuent à l'identité de nos quartiers et donnent une âme à notre ville ».

**Jean-Roch Cognet, conseiller municipal délégué aux Commerces de proximité**

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

**LA MUNICIPALITÉ  
AU SOUTIEN DU TISSU  
COMMERCIAL**

Depuis le début de la crise sanitaire, la commune a accompagné les commerces de différentes manières. Dès le premier confinement, elle a exonéré de loyers les commerces pour lesquels elle est bailleur le temps de leur fermeture. Elle s'est également rapprochée des bailleurs institutionnels pour les inciter à exonérer ou à proposer des facilités de paiement de leurs loyers. L'ensemble des commerces ont été exonérés d'un trimestre de redevance spéciale (redevance déchets) ainsi que des droits de voirie de mars à décembre 2020. Les abonnés du marché ont quant à eux été exonérés des droits de place les jours où ils n'ont pas pu exercer. Lors du premier confinement, la police municipale est également venue distribuer des masques confectionnés par l'atelier carnaval à l'attention des commerçants toujours ouverts. Du gel hydro-alcoolique fourni par L'Oréal et des attestations de déplacement avaient aussi été remis par les services municipaux. ✱



Pour soutenir les restaurateurs, la Municipalité a exonéré les commerces des droits de voirie en 2020, leur permettant d'ouvrir gratuitement leurs terrasses l'été dernier.

CHIFFRES  
C L E F S

**22 % :** Le pourcentage de commerçants chevillais qui ont rejoint le dispositif **Sauve ton commerce**. Les bons d'achat et cartes cadeaux commandés sont bonifiés de 30% par la Municipalité. Pour un bon acheté 25 €, vous disposez ainsi de 32,50 € à dépenser chez votre commerce de proximité.

**6 % :** La croissance du e-commerce en 2020 en France. Avec la crise sanitaire, les modes de consommation évoluent plus rapidement et les achats virtuels prennent une part de plus en plus importante. 2,5 millions de foyers supplémentaires ont ainsi fait leurs courses en ligne à partir du premier confinement.

**700 000 :** Le nombre d'entreprises et de commerces français qui ont bénéficié du fonds de solidarité alloué par l'État et les Régions en 2020. Les commerces fermés y ont aussi recours. Cette aide correspond au montant de la perte du chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente dans la limite de 10 000€ ou à 20% du chiffre d'affaires moyen.

→ **Sauve Ton Commerce**

Pour bénéficier d'un coup de pouce salvateur, la gérante a également rejoint le dispositif **Sauve Ton Commerce** auquel la Municipalité a adhéré. Celui-ci permet aux Chevillais de bénéficier de bons d'achat et de cartes cadeaux pris en charge à 30% par la commune à utiliser dans les commerces locaux. « C'est un dispositif gagnant-gagnant avec les clients et ça nous apporte une visibilité supplémentaire » se réjouit Marjorie Pavan.

Ouverte en février dernier, la boucherie Laib fait partie des autres commerçants chevillais à s'être inscrits sur la plateforme. Une manière de se faire connaître des riverains du quartier Sorbiers-Saussaie où elle apporte un service de proximité très apprécié.



*Fermés depuis de nombreux mois, les restaurants figurent parmi les principales victimes des mesures gouvernementales. Certains ont fait le choix d'arrêter totalement leurs activités pour des raisons économiques.*



## LE MARCHÉ FORAIN LIEU DE RENCONTRES AU CŒUR DE LA CRISE

Chaque mercredi et samedi, la place Nelson Mandela est animée par le marché de la ville. Sur les trois stands des primeurs, les fruits et légumes s'offrent au regard des clients à l'affût des produits de saison et de bonnes affaires. Sylvie, habitante du quartier, se rend au marché deux fois par semaine et fait le tour des trois stands pour trouver le meilleur rapport qualité/prix. « *Venir au marché c'est l'occasion de retrouver les habitués et d'échanger quelques minutes* » explique-t-elle tout en faisant ses courses. « *En plus nous sommes en plein air, donc on se sent plus en sécurité que dans un marché couvert* ». Services de proximité très utiles, les marchés avaient été fermés lors du premier confinement. Une situation difficile à vivre pour les primeurs locaux qui avaient toutefois fait preuve de solidarité en distribuant leur marchandise aux Chevillais et dans les villes alentour pour que « *cela profite à ceux qui en avaient besoin* ». Les commerçants



ont bénéficié de l'exonération des droits de voirie accordée par la Municipalité et ont retrouvé leur place en Cœur de ville au mois de mai. Un protocole sanitaire avait alors été mis en place pour garantir le respect des distances de sécurité. Dans le cadre de l'aménagement d'une fontaine sèche sur la place Mandela, le marché sera prochainement repositionné dans le Cœur de ville dès le commencement des travaux.

## UN NOUVEAU RAPPORT AVEC LES CLIENTS

En l'espace de quelques mois, la crise sanitaire a profondément transformé nos habitudes de consommation. Elle a également poussé les commerces à s'adapter et à proposer de nouveaux services pour poursuivre leurs activités. De nombreux commerçants se sont ainsi convertis à la livraison à domicile ou à la vente à emporter. Plusieurs restaurants chevillais maintiennent une activité partielle grâce au développement de ces nouveaux usages. C'est notamment le cas du Bangkok dans le quartier Bretagne, du Best Break place du maréchal De Lattre de Tassigny et de l'Ayuko au quartier Larue. D'autres commerçants contraints de fermer ont adopté le "clique & collecte" pour survivre. Marjorie Pavan, gérante de l'institut de beauté Amarynthe, a ainsi développé son activité sur les réseaux sociaux par le biais d'une page Facebook, d'un site internet et d'un compte Instagram. Des outils supplémentaires qui permettent à la commerçante de présenter ses produits. Les clientes peuvent ensuite passer commande et bénéficier de conseils par mail ou téléphone avant qu'un rendez-vous ne soit fixé pour effectuer la vente.

« *Ce n'est pas évident de lancer une activité pendant cette période difficile, d'autant qu'il s'agit d'un investissement personnel* » souligne Djamel Laib, gérant de la boucherie. « *J'ai réalisé une étude de marché et j'ai beaucoup échangé avec les habitants du quartier. Tout le monde était très enthousiaste à l'idée qu'un commerce s'implante ici, c'était vraiment nécessaire pour le secteur* ».

Les habitants, et notamment les personnes âgées, n'ont désormais plus à se déplacer dans d'autres quartiers ou dans les villes alentour pour trouver de la viande de qualité. Mais l'arrivée de la boucherie profite également à l'attractivité du pôle commercial du Poitou et une dynamique générale se met en place pour faire de cet espace un lieu propice au vivre-ensemble et à la convivialité.

## Les restaurants victimes et acteurs de la crise

Fermés depuis de nombreux mois, les restaurants figurent parmi les principales victimes des mesures gouvernementales. Certains ont fait le choix d'arrêter totalement leurs activités pour des raisons économiques. « *Nous avons eu quelques commandes sur la période des fêtes mais cela ne représente que 5% du chiffre d'affaires habituel* » mesure Isabelle Guetta, co-gérante d'In Vino Tapas, qui précise que « *préparer des plats sans être sûr d'avoir de la demande implique plus de dépenses que de profits* ». Pour le moment, les aides gouvernementales offrent un répit aux restaurateurs. Avec le chômage partiel et le fonds de solidarité, les établissements tiennent temporairement en attendant avec impatience le retour des clients. →

**MARCHÉ CAMPAGNARD  
UN ÉVÉNEMENT  
MAINTENU**

C'est un temps fort de l'année à Chevilly-Larue et l'un des rares rendez-vous ouverts à tous ayant pu se tenir au cours de l'année 2020. Le marché campagnard a animé le week-end du 26 et 27 septembre et apporté un peu de réconfort aux petits comme aux grands. Il y en avait pour tous les goûts grâce aux multiples saveurs proposées sur les stands des commerçants. Entre la balade en poney, la découverte d'un atelier de forgeron et la visite des animaux de la ferme, les activités ont rythmé les deux journées. Cet événement a également permis de récompenser les participants de l'initiative « Jardinez c'est gagné ! » qui avaient préalablement envoyé des photos de leurs fenêtres, balcons et jardins fleuris. \*



Événement phare pour les Chevillais et la commune, le marché campagnard avait pu se tenir en septembre dernier, apportant saveurs et animations le temps d'un week-end.



**QUINZAINE  
DU COMMERCE  
ÉQUITABLE**

La Quinzaine du commerce équitable, organisée par Commerce Équitable France, se tiendra du 8 au 23 mai. Cet événement annuel permet de sensibiliser tout un chacun à une consommation plus responsable et respectueuse de l'environnement et des producteurs. Des contenus pédagogiques et une conférence accessible à tous seront notamment diffusés sur le site [www.quinzaine-commerce-equitable.org](http://www.quinzaine-commerce-equitable.org). Engagée en faveur du commerce équitable depuis de nombreuses années, la commune de Chevilly-Larue a obtenu dès 2009 le label Territoire de Commerce Équitable.

« Nous avons aussi bénéficié du prêt à taux 0 garanti par l'État mais son nom est trompeur » poursuit Isabelle Guetta. « Il faut le rembourser au bout d'un an pour ne pas avoir à payer d'intérêts. Il faut donc absolument que les clients soient au rendez-vous lorsque nous serons en mesure d'ouvrir, d'autant que les habitudes ont rapidement évolué et que la livraison à domicile prend une part de plus en plus importante ».

D'autres restaurateurs ont quant à eux fait le choix d'ouvrir partiellement leur établissement et de s'adapter via la vente à emporter et la livraison. Devant Le Marou, restaurant coréen du quartier Larue, des clients arrivent à intervalle régulier pendant la pause du midi pour récupérer leurs commandes. Cidalia, Lylou et Nina s'y

rendent pour la première fois. L'occasion « d'essayer de nouvelles cuisines » et « d'avoir un peu l'impression de revenir à la vie normale ». Épaulé par un salarié en cuisine, le chef Zinho Jong s'active pour préparer les repas et servir ses clients à l'entrée de l'établissement. Un moyen de maintenir son activité et le lien avec les habitués. « Notre clientèle est très fidèle et nous soutient grâce à la vente à emporter le midi et la livraison le soir » explique le gérant, ravi de voir que de plus en plus de personnes se rendent au restaurant en utilisant les bons Sauve Ton Commerce. « Ça incite les gens à revenir » sourit-il avant de mettre un terme à son service en espérant pouvoir accueillir du monde dans son restaurant le plus rapidement possible. \*

*Hugo Derriennic*

---

**PUB**

---

Les basketteurs ont enfin pu retrouver le plaisir de jouer ensemble, en extérieur.

**Les clubs sportifs ont particulièrement souffert de la crise sanitaire ces derniers mois et les associations chevillaises ne font pas exception. L'arrêt des compétitions, la fermeture des gymnases et la mise en place de protocoles stricts ont rythmé la saison, contraignant le monde amateur à s'adapter au mieux dans l'attente de jours meilleurs. Retour sur une année particulière pour les sportifs chevillais.**





Les jeunes athlètes ont pu continuer à s'entraîner régulièrement cette année, leur sport se pratiquant en plein air.



Ce n'est qu'entre décembre et janvier que les sports d'intérieur comme le taekwondo ont temporairement pu reprendre leurs activités.

## Associations sportives

# Le sport chevillais touché mais pas K.O.

**L**e 12 septembre dernier, les Chevillais étaient au rendez-vous du forum de rentrée. Un temps fort pour les associations sportives qui ont pu présenter le panel d'activités proposées dans la commune et procéder aux inscriptions. Du côté des clubs, l'enthousiasme et l'optimisme l'emportaient largement, chacun se projetant sur les futures échéances de la saison. Mais dès la fin du mois de septembre, de premières restrictions sont venues freiner cet élan général. Le gouvernement a d'abord annoncé l'interdiction de l'accès aux installations intérieures pour les personnes majeures. Une décision suivie de la mise en place d'un couvre-feu limitant les créneaux des clubs puis d'un nouveau confinement, marquant une interruption de plusieurs semaines pour la pratique sportive. « Ça a été une grande frustration » témoigne Alain Pétrissans, maire-adjoint délégué à la Politique sportive. « Le service des sports et les clubs avaient mené tout un travail pour adapter les protocoles sanitaires à chaque discipline et tout le monde avait joué le jeu ».

### Les sports d'intérieur fortement impactés

Entre le mois de décembre et la mi-janvier, les enfants étaient à nouveau accueillis dans les gymnases pour une courte reprise de la saison. Une véritable joie pour Lina, Elias, Dounia, Alexis, Kawtar et leurs copains du club de karaté Training Day qui remarquaient à l'issue de leur dernier cours que « c'est beaucoup plus facile de se motiver tous ensemble à l'entraînement que seul à la maison ». Alors que les disciplines de plein air telles que le tennis, le football, l'athlétisme ou le cyclotourisme reprenaient au fur et à mesure, les sports d'intérieur devaient à nouveau arrêter leurs activités. Une situation jugée « catastrophique pour la santé et le bien-être des Chevillais » par Alain Pétrissans qui se montre toutefois optimiste sur la reprise : « les gens retourneront massivement vers le sport et la dynamique reprendra dès la fin de cette crise ».

### Séances en visio et entraînement en extérieur

Tout au long de cette saison en pointillé, il a donc fallu trouver de nouveaux moyens pour faire vivre les clubs et maintenir le lien avec

les adhérents. Les sections ont notamment eu recours aux entraînements collectifs en visio. C'est le cas de l'Élan taekwondo qui proposait des cours pour les différentes catégories, des plus jeunes aux adultes. Les séances en petits groupes dans le parc Petit Le Roy ont également permis à certains de rester en forme, tels les boxeurs du Amari Boxing Club. « Ça renforce la cohésion du groupe et offre des moments d'évasion dont les jeunes ont vraiment besoin » précise Nordine Amari, président du club.

Depuis plusieurs semaines, les jeunes handballeurs et basketteurs se réunissent à nouveau pour jouer en extérieur sur les plateaux d'évolution des gymnases Pasteur et Dericbourg. Une pratique sans contact pour retrouver le plaisir de jouer ensemble. « Nous nous adaptons à la situation et nous espérons que cela incitera nos adhérents à se réinscrire l'année prochaine » ajoute Stéphanie Bellot, présidente de la section handball de l'Élan. En effet, la saison à venir suscite espoirs et inquiétudes pour les clubs chevillais qui ont en moyenne perdu un tiers de leurs effectifs. ✨

Hugo Derriennic

# PROFIL!

 Aurélie Tran et Magali Lamotte, professeures des écoles (en CE1 à Pasteur pour l'une, en CM2 à Pierre et Marie Curie pour l'autre). Elles témoignent d'un métier qui n'a pas fini de faire face à l'épidémie.



Le 16 mars 2020, la crise liée à la pandémie de Covid-19 a conduit tous les enseignants à pratiquer leur métier à distance afin que chaque élève puisse poursuivre son apprentissage pendant le confinement. Très vite, tous ont repensé autrement leurs cours, organisé en ligne une tout autre façon de travailler, et veillé de près à ce qu'aucun élève ne soit isolé. Depuis la rentrée scolaire de septembre, ils enseignent masqués face à des élèves qui le sont eux-mêmes et auxquels il n'est pas toujours facile de faire respecter les gestes barrières. En un an, enfants, parents et enseignants ont connu une véritable révolution au niveau de l'éducation. Professeures des écoles, Magali Lamotte et Aurélie Tran en témoignent.

## MAGALI LAMOTTE & AURÉLIE TRAN, PROFESSEURES DES ÉCOLES « EN UN AN, NOTRE MÉTIER A CHANGÉ »

**A**ffectée à l'école Pasteur, Magali Lamotte enseigne en CE1, dans une classe de 31 élèves. Sa priorité : consolider l'apprentissage du CP. Faire découvrir aux enfants à quoi leur servent la lecture et l'écriture à travers différentes activités tout en les sensibilisant à l'environnement. Nommée à Pierre et Marie Curie, Aurélie Tran instruit 24 élèves de CM2 avec mission de développer leur autonomie pour les amener, matures, vers le collège. Investies comme beaucoup de leurs collègues, toutes deux affichent la volonté de transmettre à leurs élèves le plaisir d'apprendre, d'être curieux. Tout un programme qui se prépare en amont mais qui, crise sanitaire oblige, a connu dès mars 2020 quelques perturbations avant de déclencher une mobilisation inédite dans le monde de l'Éducation ; système soudain confronté au maintien, à distance, de la relation pédagogique entre élèves et enseignants. « Une révolution. Une sorte de défi auquel nous avons tous dû nous adapter au plus vite en faisant preuve d'inventivité », déclare Magali Lamotte. Tous contraints d'utiliser de nouveaux outils numériques – en l'occurrence la classe virtuelle du CNED pour nos deux interviewées – nos enseignants se sont dès lors familiarisés avec ces derniers en repensant toute

leur pratique pédagogique. Ils ont aussi recensé quels élèves avaient les moyens ou non de se connecter, et se sont interrogés pour savoir comment, dans ce nouveau contexte d'isolement, les parents pouvaient soutenir leurs enfants. « Pour ma part, en CE1, mes élèves n'avaient dans leur famille qu'un accès très limité à l'ordinateur, lequel était déjà fort accaparé par leurs aînés » souligne Magali Lamotte, sans s'étendre sur la gestion des bugs informatiques, des problèmes de cartouches d'encre et d'imprimante. Raisons pour lesquelles, dans leurs cas, nos deux professeures des écoles ont préparé bon nombre de photocopies que les parents venaient chercher à l'école. Après cette courte période d'adaptation digitale, nos enseignants se sont ensuite investis dans toute la préparation que nécessite en amont l'école en distanciel. Entre l'élaboration du planning pour la semaine, le contenu des cours à concevoir, les allers-retours en ligne des devoirs à faire et à corriger, les évaluations à gérer... en peu de temps, Magali Lamotte et Aurélie Tran ont constaté combien leur métier avait changé. « Du CP au CM2, cette période nous a toutefois permis de personnaliser et d'intensifier les relations avec les parents d'élèves », ajoutent-elles. « Tous ont joué le jeu, et grâce à leur soutien, le passage entre le CM2 et la 6<sup>e</sup> s'est bien passé » précise pour sa part

Aurélie Tran. Après plus de trois mois de confinement, le 22 juin dernier, le retour à l'école a conduit nos institutrices et instituteurs à enseigner masqués et dans le strict respect du protocole sanitaire imposé dans leurs établissements ; astreintes qui de nouveau ont modifié leur façon de travailler. Toutefois, et malgré tous les efforts fournis l'an passé, certains enseignants ont été contraints de revoir à la baisse leurs objectifs pédagogiques chez les plus jeunes. C'est pourquoi, dès la rentrée de septembre et avec tout l'engagement qui les caractérise, nos professeurs des écoles ont, tout en réinstaurant les habitudes de travail en classe, aussitôt mis en œuvre des stratégies de rattrapage dans l'intérêt de nos enfants. De plus, stoppées depuis un an dans leurs projets culturels, Magali Lamotte et Aurélie Tran n'ont qu'une hâte : retrouver pleinement tous les rendez-vous, tous les spectacles, tous les concerts, toutes les expositions organisés par la médiathèque, le théâtre André Malraux, le conservatoire, et la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur, et si possible repartir comme avant en classe de découvertes avec les enfants. En cette période où les parents ont pu expérimenter combien il est difficile d'enseigner, que dire sinon que professeur des écoles, c'est un métier. Un très beau métier ! \* **Florence Bédouet**



## LE THÉÂTRE « TOUTES VOILES DEHORS »

L'événement devait avoir lieu le 10 avril, mais le renforcement des consignes sanitaires ne l'a pas permis ; les impromptus artistiques de musique et de danse « toutes voiles dehors » qui devaient exprimer la tempête, qui depuis plus d'un an emporte les artistes, les équipes des théâtres et le public, ont été reportés en mai. Cette tempête que le théâtre et le conservatoire avaient prévu d'exprimer sur leur parvis et dont témoigne la fresque apposée au fronton du théâtre et réalisée par un illustrateur du Bel Après-Minuit, une compagnie qui aurait dû être accueillie sur la scène du théâtre cette saison. Cette tempête qui demeure, et qui pourrait finalement peut-être avoir lieu samedi 20 mai (date sous réserve).

• **Renseignements auprès du théâtre (01 41 80 69 60 ou [resa@theatrechevilly-larue.fr](mailto:resa@theatrechevilly-larue.fr)).**

## ATELIER CHANSONS

L'atelier chansons espère lui aussi la reprise de ses activités. Tous les Chevillais seront alors invités à le rejoindre pour chanter en chorale dans une ambiance conviviale. Les ateliers se tiendront tous les mardis de mai et le mardi 1<sup>er</sup> juin de 14h30 à 17h30 à la salle Simone de Beauvoir (1, voie de Rungis). Ces dates sont sous réserve.

• **Renseignements auprès de Mme Guillet (01 45 47 96 82).**

## MÉDIATHÈQUE DE L'ESPACE POUR DÉCOUVRIR ET TRAVAILLER

**Ouverte à tous, la médiathèque Boris Vian s'est adaptée aux contraintes sanitaires et met des espaces de travail à disposition des usagers.**

La médiathèque s'est adaptée aux conditions sanitaires pour permettre aux Chevillais de continuer d'avoir accès gratuitement aux livres, magazines, CD et DVD. Tous les usagers peuvent y bénéficier d'assises et de tables pour la consultation de documents ou le travail individuel. Le



La médiathèque est ouverte au public.

temps de visite est illimité et la circulation et la lecture sur place sont libres. Depuis peu, la salle Mosaïque a même été aménagée en espace de travail. Dix places sont ainsi à la disposition des étudiants et des personnes ayant besoin de travailler en groupe, sur demande auprès des bibliothécaires pour des

créneaux de deux heures. Un espace qui vient compléter celui proposé par le PIJ (Point information jeunesse) au 15, rue Henri Cretté, à destination des jeunes. ✨ **La médiathèque est ouverte les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h et les mercredis et samedis de 10h à 18h.**

*Sylvia Maurice*

## THÉÂTRE ANDRÉ MALRAUX

### BIENTÔT OU ROUVRE LES PORTES ?

**Et si la programmation 2021 du théâtre André Malraux ne faisait que commencer ? Le lieu a reporté en fin de saison nombre de ses spectacles.**

Voilà plus d'un an que le théâtre travaille sans cesse au report de ses spectacles, au gré des prolongations de fermetures de lieux culturels. Mais voilà que l'espoir de retrouvailles avec le public adulte est en train de renaître. Si la réouverture des lieux culturels redevient chose possible, le théâtre André Malraux proposera un Festiv'été réunissant, de juin à août, une programmation éclectique théâtre et cinéma, se jouant en salle (au tarif unique de 6,50 €) ou hors les murs (gratuit). Dès juin seront ainsi proposés trois spectacles initialement prévus plus tôt dans la saison, co-produits par le théâtre : *Les Fables* de L'Agence de Voyages Imaginaires (jeudi 1<sup>er</sup> juin). *Facéties* de Christian et François Ben Aïm (vendredi 4 juin), *Que faut-il dire aux hommes ?* de Didier Ruiz (vendredi 11 juin). Le théâtre espère même pouvoir lever son rideau sur la création



Le théâtre attend avec impatience le moment des retrouvailles avec le public.

jeune public marionnettes *One* de Cyrille Louge, qui racontera la fragilité de nos écosystèmes, prévue le 29 mai.

A contrario, des spectacles ont dû être reportés sur la saison prochaine (Haroun et Youn Sun Nah). Pour les spectateurs désireux de procéder au remboursement

de leurs places, la billetterie du théâtre est ouverte du mardi au vendredi le matin de 10h à 13h par email ([resa@theatrechevillylarue.fr](mailto:resa@theatrechevillylarue.fr)) et par téléphone (01 41 80 69 69). ✨

**Renseignements : [www.theatrechevillylarue.fr](http://www.theatrechevillylarue.fr)**

*Géraldine Kornblum*



## Exposition Barbara Portailier

À travers les drapeaux étendards de l'artiste Barbara Portailier, la poésie peut même jaillir des lignes.

L'artiste plasticienne Barbara Portailier exposera des drapeaux étendards conçus à partir de traces de pensées, à la médiathèque du 15 mai au 26 juin, dans le cadre de l'exposition *On reprendra des couleurs (dans la ville)* proposée par la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur.

## COMPOST DE PENSÉES ET RECYCLAGE DE MATIÈRE ARTISTIQUE AVEC BARBARA PORTAILIER

**P**LUSIEURS fois reportée en raison des confinements successifs, l'exposition de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur *On reprendra des couleurs*, qui était déjà l'année dernière une réponse d'espoir à la crise sanitaire, ne cesse d'évoluer. Aujourd'hui elle se propage dans la ville, notamment grâce à l'artiste Barbara Portailier qui réinvestit la médiathèque après les rencontres qu'elle y avait effectuées en 2019. Dans le même esprit, la plasticienne déclinera un thème qui lui est cher, celui de l'art circulaire, du recyclage de la matière artistique et de la transmission. Ses drapeaux étendards à lire, « *qui alignent des mots et du visuel* » selon l'artiste, s'inscrivent dans la série "ce qu'il reste et ce que l'on transmet", un dicton malgache qu'elle tient de sa mère. En jouant avec les saisons, ils "compostent" des pensées issues du monde du travail, qui en perdant leur sens premier gagnent en poésie. Suivant le même processus, un atelier d'écriture permettra aux participants de ramasser leurs souvenirs des saisons passées et futures sur la surface d'un mémo. « *Ou comment par la concii-*

*sion, une phrase très courte devient poésie* », explique Barbara Portailier. « *Nous pourrions même créer de la poésie avec des lignes car il n'est pas utile de savoir écrire* ».

Attendue ce mois de mai, grâce au déconfinement progressif des lieux culturels, l'exposition *On reprendra des couleurs* continuera d'investir l'espace public grâce à la diffusion sur les panneaux électroniques de la ville de mots artistiques réalisés par Barbara Portailier en lien avec son travail, ainsi que des phrases écrites par les élèves de la Maison des arts plastiques. Dans le même mouvement, les artistes de l'exposition investiront les panneaux d'affichage de Chevilly-Larue à l'occasion d'un grand jeu de piste cartographique qui permettra au public de découvrir leurs œuvres dans la ville du 31 mai au 13 juin. ✨

**. Exposition de drapeaux étendards à la médiathèque du 15 mai au 26 juin 2021.**

**. Atelier d'écriture « Lignes et mots » avec Barbara Portailier samedi 15 mai à 10h30 (sous réserve selon les conditions sanitaires), tout public à partir de 8 ans (6 participants).**

*Sylvia Maurice*



### ENVOYEZ VOTRE PORTRAIT

Dans le cadre de l'exposition à venir *On reprendra des couleurs*, l'artiste Alice Raymond, actuellement en résidence à la Maison des arts plastiques, réalisera un portrait collectif auquel tous les Chevillais sont invités à participer. Si les traits de chacun contribueront à la création de l'œuvre, au final on ne pourra identifier aucun visage en particulier. Envie de participer ? Envoyez un portrait de vous, pris de face, jusqu'aux épaules, sans masque, en couleur, un peu comme une photo d'identité mais avec le droit de rigoler... ou pas !

• **Les photos sont à envoyer par mail à [artsplastiques@ville-chevilly-larue.fr](mailto:artsplastiques@ville-chevilly-larue.fr)**

### ROSA BONHEUR REDISTRIBUE DES KITS D'ARTISTES

Ayant dû fermer ses portes en raison d'un nouveau confinement, la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur a effectué une nouvelle distribution de kits d'artistes aux élèves mineurs de ses ateliers pour qu'ils continuent à travailler à la maison. Mais que ce soit avec les plus jeunes ou les adultes, et malgré la distance, les professeurs n'ont eu de cesse de rester en lien avec leurs élèves autant que possible. Les enfants ont de nouveau pu être accueillis au sein de la structure le 26 avril dernier, les adolescents le 3 mai.



## LE SITE DE LA MÉDIATHÈQUE DE NOUVEAU ACCESSIBLE

Un incendie survenu le 10 mars dernier au sein du centre de données d'OVH, le plus gros hébergeur de sites internet en France, a mis le site internet de la médiathèque Boris Vian hors-service pendant deux semaines. De nouveau accessible, le site de la médiathèque permet de se mettre au courant des nouvelles de dernière minute, des horaires d'ouverture de la structure, notamment pendant les vacances, et de consulter de nombreuses ressources en ligne.

• <http://mediatheque.ville-chevilly-larue.fr>

## LES PLAYLISTS DE LA MÉDIATHÈQUE

Gaël Dumont, explorateur de sons à la médiathèque Boris Vian, a concocté trois playlists dédiées aux espaces de travail et d'études de la médiathèque, avec trois ambiances différentes : piano calme, groove relax et ambiance musicale apaisante. Chacune comprend une vingtaine de morceaux allant de une à dix minutes, pour s'isoler, se concentrer ou tout simplement travailler en musique. Il est possible de s'y connecter directement au sein de la structure grâce à un QR code à flasher avec son téléphone portable. Ces playlists, ainsi que toutes celles de la médiathèque sont à retrouver sur la chaîne Youtube de la médiathèque Boris Vian.

• **Youtube :**  
**Médiathèque Boris Vian - Chevilly-Larue**

# EN MAI, FAIS CE QU'IL TE PLAÎT... EN MUSIQUE !

**Au fil des mois et des commandes, le trio de l'équipe musique et cinéma de la médiathèque est séduit par bon nombre d'albums... En voici une (toute) petite sélection ! Retrouvez sur la chaîne YouTube de la médiathèque la playlist complète des coups de cœur des médiathécaires.**

CD



### SEXY PLANET

Derrière le pseudo de Bonnie Banane se cache la jeune artiste Anaïs Thomas. À la fois chanteuse de pop ou diva R'n'B, elle promène son grain de folie sur des morceaux frais et colorés... Un disque à l'esprit décalé, qui transpose en musique la théâtralité du personnage. Si vous aimez bousculer vos acquis musicaux, cet album est joyeusement indiqué !

DE **BONNIE BANANE** - LABEL PÉCHÉ MIGNON-GRAND MUSIQUE MANAGEMENT, 2020



### NOCTURNE

Quelle meilleure compagnie que Ballaké Sissoko à la kora et Vincent Segal au violoncelle pour transcender l'univers musical de David Walters ? Tout en sons acoustiques, textes en créole et rythmes chaloupés, l'album est d'une grande douceur, soutenu par les discrètes percussions de Roger Raspail. Un métissage musical d'un charme fou.

**DAVID WALTERS** - LABEL HEAVENLY SWEETNESS, 2021



### SPECTRUM

Pianiste de jazz née au Japon, Hiromi a notamment joué avec Chick Corea (avec qui elle a enregistré un album). Son jeu à l'énergie flamboyante puise à de nombreuses sources. Aussi à l'aise dans une reprise des Beatles que dans ses compositions virtuoses, elle est incontestablement l'une des grandes pianistes actuelles. Cet album solo, qui mêle avec passion fluidité et dynamisme, est traversé par la relation puissante qu'Hiromi noue avec son piano.

**HIROMI** - LABEL TELARC, 2019



### PLEASURE CENTRE

Un album aux styles variés et mixés de manière cohérente. L'électro discoïde à tendance « synthwave » se mêle habilement à des grooves irrésistiblement funky. Le résultat : de la musique nonchalamment dansante et ensoleillée qui nous catapulte prématurément en été...

**KRAAK & SMAAK** - LABEL BOOGIE ANGST, 2019



### LE TEMPS BÉNI DE LA PANDÉMIE

Leurs reprises aux textes habilement modifiés parodient l'actualité avec humour et légèreté.

Un peu de dérision dans toute cette déraison !

**LES GOGUETTES** - LABEL HÉ OUAIS MEC PRODUCTIONS, 2020



### RIGHT OF PASSAGE

Le sénégalais Amadou Diagne et le franco-américain Cory Sez nec signent un disque voyageur qui mêle kora, banjo et guitare pour questionner exil, intégration, mémoire et tradition. Surprenant, doux et agréable, l'album se présente comme un « Touki » c'est à dire « un voyage » en langue wolof... Un vrai plaisir !

**TOUKI** - LABEL CAPTAIN POUCH RECORDS, 2020



### LUIGI BOCCHERINI - UNE NUIT À MADRID

L'ensemble des Ombres rend hommage au compositeur reconnu comme l'inventeur du quatuor à cordes : Luigi

Boccherini. À l'époque le monde entier se disputait les musiciens d'origine italienne. Ainsi, l'Espagne a invité Boccherini, et celui-ci y resta de longues années. Avec des instruments d'époque, Les Ombres donnent à cet enregistrement une joie et une couleur instrumentale qui font du bien aux oreilles et au cœur.

**LES OMBRES** - LABEL MIRARE, 2020

# AUX ORIGINES DE LA RÉSIDENCE DE LA CROIX DU SUD

Occupant la plus grande partie du terrain de l'ancienne briqueterie Bohy, la résidence de La Croix du Sud fait l'objet de 5 projets successifs d'octobre 1966 à janvier 1969, avant d'être construite d'août 1969 à fin 1973.

La plus grande partie de l'ancienne zone agricole du Cornion à Larue a été durant 60 ans, de 1906 à 1966, le siège de la briqueterie Bohy, avec ses carrières, son usine, ses aires de séchage et ses logements ouvriers, avant de céder la place à deux résidences, La Croix du Sud et les Jardins du Sud, à des bureaux, au groupe scolaire Pasteur et au gymnase Pasteur. L'aménagement de la résidence de La Croix du Sud a donné lieu à quelques péripéties.

L'autoroute du Sud, ouverte le 13 avril 1960, coupe en deux le grand terrain de la briqueterie Bohy, isolant à l'est la grande carrière d'extraction de l'argile qu'un chemin de fer à voie étroite passant en tunnel sous l'autoroute relie au reste de l'exploitation. Mais le projet du transfert des Halles de Paris dans ce secteur est bientôt annoncé et la carrière se trouve comprise dans le périmètre d'aménagement du Marché d'intérêt national (MIN). La famille Bohy décide alors de transférer l'exploitation à Ollainville, près d'Arpajon dans l'Essonne. La construction de cette usine entraîne la création d'une nouvelle société, la PACEMA (société PARisienne des CERamiques et MATériaux). En vue d'un projet immobilier, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) achète en 1964 la plus grande portion du terrain de la briqueterie, bordant le boulevard Jean Mermoz, la PACEMA conservant les parties est (vers l'autoroute) et nord (vers la D 60, actuelle D 160). La CDC laisse l'activité



Entrée de la nouvelle résidence vers 1975. L'avenue de La Croix du Sud, dont le sens de circulation a été inversé fin 1974, est devenue une voie communale en juin 1979.

de l'entreprise se poursuivre jusqu'à son déménagement à Ollainville en 1966. La fermeture du site de Larue oblige à reloger les 55 familles de briquetiers y habitant. Le 21 octobre 1966, le Conseil municipal approuve avec des réserves le projet immobilier de 1 034 logements en copropriété sur les propriétés de la CDC et de la PACEMA présenté conjointement par la SCIC (Société civile immobilière de construction de l'Île-de-France, filiale de la CDC), pour 767 logements, et par la PACEMA, pour 297 logements. Le projet est refusé en août 1967 par la préfecture, qui le trouve notamment trop dense. La PACEMA vend alors à la SCIC la partie nord, où elle aura ses bureaux et où sera construite de 1973 à 1975 la résidence des Jardins du Sud. Devançant cette vente, la SCIC présente un nouveau projet d'ensemble de 806 logements, approuvé le 8 septembre 1967 par le Conseil municipal. Mais ce projet est vite caduc, car la décision de dédoubler l'autoroute du Sud est prise le 1<sup>er</sup> octobre, en prévision de la desserte du MIN qui ouvrira en mars 1969.

De ce fait, et après plusieurs remaniements du projet, la SCIC l'a finalement ramené à 777 logements répartis en 12 immeubles, 1 centre commercial et 2 parkings ; le permis de construire est accordé le 4 juillet 1969. Le chantier commence fin août et est entièrement achevé fin 1973. Entre-temps, la CDC a vendu son terrain à la SCIC et la commune de Chevilly-Larue a acheté à cette dernière la partie nord-est de sa propriété, où sont construits le groupe scolaire Pasteur, ouvert à la rentrée scolaire de 1971, et le gymnase Pasteur, inauguré quatre ans plus tard. En 1970, la SCIC donne à la résidence, que borde le boulevard Jean Mermoz, et à l'avenue la desservant le nom de Croix du Sud, que portait l'hydravion du fameux aviateur. Dans la foulée, en octobre 1971, au moment où le chantier bat son plein, toutes les voies privées de la résidence reçoivent des noms d'aviateurs et d'aviatrices. L'achèvement du centre commercial fin 1973 marque la fin des travaux d'aménagement de la résidence de La Croix du Sud. ✨

*Marc Ellenberger,  
archiviste municipal honoraire*



## CHEVILLY-LARUE, TERRE DE CRICKET

Chevillais depuis plusieurs années, Kurumoorthy Kukatharsan est le président du 94 Cricket Royals club, un club de cricket créé en 2011 qui s'entraîne notamment à Vincennes. Cette association sportive compte environ 40 adhérents qui pratiquent ce sport très populaire dans certaines régions du monde mais relativement confidentiel en France. « Nos compétitions se déroulent un peu partout en France car il y a peu de terrains et de joueurs dans la région » explique le président du club. Ce dernier ne manque pourtant pas d'ambition. Actuellement engagé dans la deuxième division du championnat national, il vise la montée dans l'élite dès que les compétitions pourront reprendre. Un des joueurs du club a par ailleurs rejoint l'équipe de France et devrait prochainement prendre part aux qualifications pour la Coupe du monde.

## COURSE VIRTUELLE ET SOLIDAIRE

L'association des anciens combattants UNC Val-de-Marne organise une course virtuelle jusqu'au 23 mai. Pour participer, il suffit de s'inscrire sur le site ([www.unc94.fr](http://www.unc94.fr)) de l'association et de réaliser le maximum de distance (marche, course, nage, rame, vélo) avec l'application mobile Justmove. Une initiative solidaire puisque les inscriptions (5 ou 10 €) sont reversées à l'association des Bleuets de France qui vient notamment en aide aux victimes de guerre et d'actes de terrorisme.

## HANDBALL

### LA SECTION S'ADAPTE EN EXTÉRIEUR

**Depuis le mois de mars, la section handball de l'Élan propose à ses équipes de se retrouver pour des séances en extérieur sur le plateau d'évolution du gymnase Pasteur.**

**A**PRÈS plusieurs semaines de fermeture des gymnases et d'arrêt de l'activité, la section handball s'est adaptée. Elle a ainsi investi le plateau d'évolution Pasteur les samedis et dimanches matin pour mettre en place des entraînements en extérieur à l'attention de toutes les catégories du club : du baby-hand (- 6 ans) jusqu'aux séniors, « près de la moitié de nos effectifs ont pu reprendre le chemin du hand » se réjouit Valentin Delavault, entraîneur. « La pratique est individualisée et axées sur des ateliers, notamment des exercices



Faute de gymnase, les handballeurs de l'Élan ont investi le plateau d'évolution Pasteur.

de tir et du maniement de ballon ». Ravis d'avoir repris, les handballeurs profitent en plus d'un terrain déjà délimité sur le plateau d'évolution. La pratique est donc facilitée, même si les chutes et les tirs en suspension sont à éviter

pour ne pas se faire mal sur le béton. Cette reprise devrait se prolonger dans les prochains mois pour rattraper le temps perdu et des initiations pour les enfants sont envisagées pour animer l'été. ✨  
**Hugo Derriennic**

## NATATION SYNCHRONISÉE LA SECTION REPREND SA RESPIRATION

**Après plusieurs mois d'interruption de son activité, la section natation synchronisée de l'Élan a pu retrouver les joies du bassin grâce à un stage d'une semaine organisé fin avril.**

**D**U 18 AU 25 AVRIL, les nageuses et nageurs de l'Élan ont enfin pu se retrouver dans leur élément avec la réouverture de la piscine. Ils ont ainsi bénéficié d'un stage d'une semaine qui a réuni une bonne partie des effectifs de la section natation synchronisée. « Nous n'avions plus accès au bassin depuis la Toussaint donc cela nous permet de renouer le lien, de retrouver la sensation d'être sous l'eau et de reprendre une bonne condition physique »



Les nageuses et nageurs de la natation synchronisée ont retrouvé leur bassin le temps d'un stage.

se réjouit Noémie Leblond, entraîneuse référente du club. Un enthousiasme qui fait suite à des mois difficiles. Privés d'entraînement et de compétition, les nageurs ont vécu une saison quasi-blanche frustrante. La section a tout fait pour maintenir le lien à distance avec des séances de préparation physique en visioconférence et des

petits défis pour créer de l'interaction. Mais rien de tel que des entraînements dans le grand bain pour rattraper le retard accumulé ! « Nous envisageons même d'organiser un gala de fin d'année avec les parents des nageurs si les conditions sanitaires le permettent » conclut Noémie Leblond avec un espoir non dissimulé. ✨ **H. D**



### Boule chevillaise

[Au boulodrome, les habitués partagent avant tout de bons moments dans une ambiance chaleureuse.](#)

Privés de compétitions comme l'ensemble des sportifs chevillais, les adhérents de La Boule chevillaise peuvent toutefois continuer de s'entraîner en extérieur avec les précautions de rigueur. Un soulagement pour les boulistes qui se préparent à déménager en raison de l'extension du site de géothermie.

## LA PÉTANQUE RESTE ACTIVE

Tous les jours, le boulodrome de Chevilly-Larue est investi par les amateurs de pétanque qui pratiquent leur discipline avec une précision d'orfèvre. La bonne humeur est de la partie, tout comme le respect des précautions sanitaires. Le club-house et les parties de cartes ne sont plus accessibles mais la convivialité demeure autour des terrains. Six joueurs maximum jouent ensemble et le port du masque est bien sûr obligatoire, chacun des participants amenant avec lui son propre matériel. « Il n'y a plus aucun concours organisé mais nous pouvons nous entraîner normalement car la pétanque est considérée comme une activité individuelle qui se pratique en équipe et non comme un sport collectif » explique Cyprien Moro, président de La Boule chevillaise. « Nous sommes attentifs au respect des mesures car nous recevons des personnes à risques, mais c'est important de maintenir le lien au sein du club ».

### Un rôle social à jouer

À travers la pratique de la pétanque, les habitués partagent avant tout de bons

moments dans une ambiance chaleureuse. Une convivialité qui permet de sortir de la morosité quotidienne. « Nous avons des adhérents qui viennent tous les jours pour avoir un échange et un peu de contact humain » ajoute Cyprien Moro. « Certains ne viennent même pas pour jouer, juste pour regarder et échanger ».

Il y a aussi les compétiteurs qui continuent à s'exercer pour maintenir leur niveau de jeu et se préparer aux futures échéances. Des champions qui pourront prochainement briller à domicile. En effet, le club devrait déménager dans les prochains mois dans le cadre du projet d'extension du site de géothermie. Des discussions sont engagées entre La Boule chevillaise, la Municipalité et la Semhach (gestionnaire de la géothermie) pour préparer un déménagement sur un terrain à proximité qui permettrait d'accueillir plus de joueurs et d'organiser des compétitions à domicile. Une perspective de développement très intéressante pour un club qui compte plus de 100 adhérents. ✨

*Hugo Derriennic*



### LA SECTION BASKET PASSE AUSSI EN PLEIN AIR



À l'instar de la section handball de l'Élan, le basket a lui aussi opté pour une fin de saison en plein air. Les séances d'entraînement ont repris depuis le début du mois d'avril pour l'école de basket sur le plateau d'évolution du gymnase Dericbourg. Les joueurs des catégories U13 et U15 se retrouvent quant à eux plusieurs fois par semaine au parc des sports. « Il fallait trouver des solutions pour que l'activité puisse reprendre » assure Laurent Hanarte, président de la section basket. « Les retours des parents et des joueurs sont très positifs. C'est essentiel de reprendre les habitudes d'entraînement pour préparer la saison prochaine en espérant que les championnats puissent se tenir ». Un dispositif qui permet aux joueurs de travailler les fondamentaux du basket avec une pratique sans contact et qui favorise l'état d'esprit collectif propre à la pratique de la discipline.

# Expressions des élu(e)s

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

NORA LAMRAOUI-BOUDON • **maire-adjointe, élue du groupe Communistes et partenaires**

## L'éducation sans restrictions



Là où il y aurait besoin de moyens supplémentaires pour assurer au mieux le bon déroulement de la scolarité de tous les élèves, le ministère de l'Éducation nationale préfère contraindre les établissements scolaires en baissant les dotations horaires qui leur sont attribuées. Ces dotations horaires constituent le budget annuel des établissements et permettent donc aux lycées d'organiser les enseignements obligatoires, optionnels et un éventuel soutien.

La diminution du nombre d'heures oblige les établissements à faire des arbitrages difficiles lors des conseils d'administration.

Cette baisse des moyens dans les établissements scolaires du second degré se traduit souvent par la suppression d'options, la diminution d'heures de cours dans certaines disciplines et des classes surchargées. Ces restrictions remettent aussi en cause le

développement d'accompagnements innovants qui auraient permis d'aider les élèves touchés par le manque de continuité pédagogique.

Nous pouvons regretter que dans notre ville, le lycée Pauline Roland soit lui aussi affecté par cette diminution des dotations horaires, débouchant sur la fermeture d'une classe de Terminale. Alors que les élèves voient déjà leur scolarité perturbée par la crise sanitaire que nous traversons, cette situation déstabilise d'autant plus leur projet de poursuite d'études après le baccalauréat. Ces restrictions budgétaires et les choix difficiles qui en découlent accentuent les inégalités à la fois entre les établissements et entre les élèves d'un même lycée.

Investir dans l'éducation doit être une priorité pour donner à chacun les moyens de réussir et de s'émanciper. ✨

NATHALIE CHARDAIRE • **conseillère municipale, élue du groupe Chevillais(es) et insoumis(es)**

## Transition écologique oui, taxes injustes non !



Nul doute que la transition écologique doit être le marqueur historique de notre siècle. Mais qui paiera la facture ? Derrière des palanquées d'acronymes – ZFE, AGEC, TGAP, TEOM – se cachent des trésors d'ingéniosité pour faire contribuer les collectivités, sans que finalement ce gouvernement ne s'engage réellement si ce n'est sommairement. Or une transition écologique réussie ne saurait être synonyme de sanction économique pour le peuple ! L'augmentation

des coûts de traitements de nos déchets, par exemple, ne peut reposer sur les seules finances des collectivités et donc des Chevillais !

Certes, la transformation écologique des déchets nécessitera un surcoût. Surcoût que la municipalité s'attache fortement à limiter en demandant que l'État reverse une part des taxes qu'il augmente mais qu'il garde pour lui... ! Mais il faut aussi mettre à

contribution les gros pourvoyeurs d'emballages et de gravats que sont les industriels de l'agroalimentaire et du BTP, et les inciter plus fermement à réduire et à valoriser leurs déchets.

En effet, il ne peut être sans arrêt demandé au citoyen d'être vertueux tout en le pénalisant financièrement. L'État doit admettre que les collectivités doivent être durablement financées afin que les investissements nécessaires à cette transformation ne lèsent pas le budget des ménages.

La municipalité, elle, se mobilise : le projet de ressourcerie contribuera à la maîtrise de la production de déchets. Sa mise en œuvre doit être un moyen pour les habitants de participer activement à la revalorisation.

**Arrêtons de pénaliser les Chevillais, il est temps de produire autrement dans l'industrie, car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! ✨**

LAURENT TAUPIN • **maire-adjoint, président du groupe Écologiste et solidaire**

## Une loi Climat et Résilience qui manque d'ambition



Le projet de loi Climat et Résilience issu de la Convention citoyenne pour le climat est par bien des côtés extrêmement décevant. Il manque d'ambition générale et porte un coup à la promesse d'Emmanuel Macron de reprendre « sans filtre » les mesures des citoyens. En l'état, il ne permet pas de faire baisser nos émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030, et encore moins d'atteindre le nouvel objectif européen (55 % de réduction de gaz à effet de

serre) alors qu'il serait nécessaire de réduire les émissions de 65 % et que la justice vient de reconnaître l'inaction climatique de l'État comme une faute. L'examen en commission n'a pas permis de faire des propositions concrètes sur les mesures les

plus structurantes telles que la limitation du trafic aérien, la rénovation thermique des bâtiments, l'introduction de menus végétariens dans la restauration collective ou le renforcement du droit environnemental permettant de réprimer plus sévèrement les atteintes à l'environnement. La plupart des amendements reprenant les propositions de la Convention citoyenne ont été rejetés. L'inaction climatique est une faute grave alors que la protection du climat et de l'environnement répond à une aspiration profonde et toujours plus large de la société, et ce n'est pas en mettant en œuvre une politique du petit pas que l'on résoudra les difficultés. Encore une fois, ce sont les collectivités locales qui doivent assumer leurs responsabilités dans la lutte contre le changement climatique mais leurs moyens sont bien insuffisants. ✨

ARMELLE DAPRA • conseillère municipale, élue du groupe Citoyens

## Un an après...



À l'heure où j'écris, nous venons de vivre une semaine d'école à distance, les vacances scolaires de printemps ont été modifiées et le retour à l'école en présence s'annonce toujours pour le 26 avril, mais au 3 mai pour les collégiens et lycéens. Le couvre-feu a été retardé à 19h, et pour l'instant nous n'avons que peu de perspectives sur la réouverture des commerces ou des lieux culturels. Un an après le premier confinement « dur », la pandémie est toujours là mais la vaccination a commencé. Certes, la campagne de vaccination ne va pas assez vite et en particulier pour les professionnels au contact du public comme les enseignants, les Atsem, les policiers, les agents municipaux... Les doses de vaccin ne sont pas toujours

au rendez-vous et les informations contradictoires sur tel ou tel vaccin nous perturbent. Mais nos aînés particulièrement fragiles sont de plus en plus protégés et cela peut permettre des retrouvailles familiales si importantes pour le moral de chacun. Avant tout, dans cette perspective d'une sortie de crise et d'un retour à une vie quasi-normale, sans laisser de côté les gestes barrières qui restent protecteurs, n'oublions pas toute cette solidarité que nous vivons au quotidien dans notre commune, qu'elle s'exprime par les services municipaux, nos associations ou le simple particulier à l'égard d'un voisin plus fragile. Ce sont ces comportements que nous devons poursuivre « après » et qui nous rendent la vie plus douce ! De cette crise majeure et inédite, sachons en tirer les enseignements pour mieux vivre ensemble. ✨

GENEVIÈVE GLIOZZO • conseillère municipale, élue du groupe Unissons-nous pour Chevilly-Larue

## La « génération-COVID »



On peut résumer la vie étudiante en temps de pandémie en : incertitudes, changements et fragilité.

Quelques chiffres publiés par l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) :

- 33% des étudiants interrogés avaient auparavant une activité rémunérée

- 44% ont vu leurs projets de jobs d'été modifiés
- 44% déclarent avoir changé de logement (retour chez l'un ou deux parents)
- 23% des étudiants étrangers ne mangent pas à leur faim

L'OVE, organisme public, nous montre que la famille reste un refuge. Néanmoins, la moitié des étudiants déclare avoir été confrontée à des sentiments de solitude et d'isolement. S'ajoutent un coup d'arrêt à l'activité rémunérée, des situations de précarité accentuée, des conséquences psychologiques et sanitaires dues à la crise. Et à Chevilly-Larue...

Nous avons enquêté auprès d'un groupe d'étudiants(es) de 19 à 21 ans représentatif de nos quartiers, parité respectée. Ils ont tous grandi dans notre ville.

Leur parcours d'étude : 2<sup>ème</sup> année en langues étrangères appliquées, BTS esthétique en alternance, l'UPEC en L2 Économie et gestion, BTS mode et vêtements, licence en Économie, école de l'Image, BTS MCO (management commercial opérationnel).

Ils vivent tous chez leurs parents, ont les mêmes difficultés et sont inquiets pour leur avenir. Certains sont à la recherche d'un job d'été, leur activité rémunérée ayant cessé en raison de la crise sanitaire et économique.

Aucun des étudiants sollicités dans le cadre de ces échanges n'a été contacté par les services municipaux.

Nous pensons qu'il est grand temps d'utiliser tous les moyens de communication disponibles pour créer un canal d'échange avec nos jeunes. Ces derniers n'ont pas toujours le réflexe de solliciter les services municipaux pour demander de l'aide. ✨

SUSAN CANELAS-DREZET • conseillère municipale, présidente du groupe Unis pour agir à Chevilly-Larue

## Tribune non parvenue

## PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

### Samedi 8 mai

**Pharmacie Principale**  
Centre Commercial La Saussaie  
16, rue du Poitou  
Chevilly-Larue  
01 77 85 32 44

**Pharmacie Wu Yao Kwang**  
19, rue du Pavé des Grignons  
Thiais  
01 48 84 75 66

### Dimanche 9 mai

**Pharmacie Girardot**  
1, rue François Sautet  
Chevilly-Larue  
01 46 86 64 49

**Pharmacie Duong**  
65, rue du Moulin de Saquet  
Villejuif  
01 47 26 15 00

### Jeudi 13 mai

**Pharmacie de la Tuilerie**  
34, avenue de la Division Leclerc  
Fresnes  
01 42 37 22 93

### Dimanche 16 mai

**Grande Pharmacie de la Rd 7**  
273, avenue de Fontainebleau  
Thiais  
01 45 60 44 14

**Pharmacie des Roses**  
129, rue de Bicêtre  
L'Haÿ-les-Roses  
01 45 60 49 34

### Dimanche 23 mai

**Pharmacie de la Roseraie**  
5, avenue du Général de Gaulle  
Chevilly-Larue  
01 45 47 99 88

### Lundi 24 mai

**Pharmacie Belle Epine**  
Centre Commercial Belle Epine Porte 3  
Thiais  
01 46 86 39 64

**Pharmacie Cc Carrefour Villejuif**

67, avenue de Stalingrad  
Villejuif  
01 47 26 36 69

### Dimanche 30 mai

**Pharmacie Romain Gary**  
21, avenue du Général de Gaulle  
Thiais  
01 46 86 82 91

**Pharmacie de la Paix**  
21, avenue de la Paix  
Fresnes  
01 46 68 25 32

**Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :**

<http://www.ville-chevilly-larue.fr/> > **Rubrique Vos démarches et services**  
> Santé et handicap > Pharmacies de garde

## ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES D'AVC

L'Association d'aide aux victimes d'AVC vient d'être créée à Chevilly-Larue. Celle-ci a pour objet d'accompagner et soutenir les victimes d'un accident vasculaire cérébral et d'effectuer un travail de sensibilisation et d'information auprès des habitants. L'association organisera dès que possible des conférences et formations animées par des médecins et spécialistes reconnus dans le domaine de la lutte contre les AVC. Elle proposera également des séances d'accompagnement individualisées auprès des Chevillais victimes d'un AVC afin de leur permettre une bonne rémission et une rapide réinsertion sociale.

\* **Renseignements auprès de Mme Babo au 06 95 73 98 87.**

## ÉTAT CIVIL

### Du 1<sup>er</sup> au 31 mars

#### Naissances

- Wissal Abderrahmani
- Abdallah Bocus
- Ambrine Bouroiaisse
- Lenka Chatelain Gainot
- Leyana Glorieux
- Anis Jebri
- Tyssia Lackmy Olivier
- Ilyan Lakriti
- Santa Ramazany Ghamany
- Mouhammadoul-Moustafa Seck
- Sophia Tamilio Denier
- Arsène Vatyran

#### Décès

- Jean Boto

- Muoi Chung Truong
- Emilienne Clermy Dumas
- Mathurin Crosnier de Bellaistre
- Renée Guignier Grillot
- Claude Laporte
- Silvana Persechini Coviello
- Jeanne Person Goubard
- Michel Simonnet
- Immaculée Vella Balma
- Elzbieta Weclowska

#### Mariage

- Christel Ravier et François-Xavier Rolin
- Anitha Valmy et Frédéric Maripalane

## HÔTEL DE VILLE

88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE  
01 45 60 18 00

\* **du lundi au vendredi de 8h45 à 12h (sans rdv)**

\* **du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 (sur rdv uniquement)**

Relais-mairie Centre et Larue et agence postale : **lundi, mercredi, jeudi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15, mardi de 14h à 18h, vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45, samedi de 9h à 11h45.**

## SOURDLINE

### Au service des sourds et malentendants

➤ Dans le cadre du développement de l'intervention de la ville en matière d'aide au handicap et d'accessibilité, la Municipalité a mis en place un partenariat avec la société Sourline. Par ce biais, les personnes sourdes ou malentendantes bénéficient d'une plateforme d'appels à distance, à partir du site internet de la ville, leur permettant d'entrer en contact par tchat ou webcam avec un conseiller formé à la langue des signes, afin d'obtenir de l'aide pour toutes leurs démarches administratives. Ce conseiller assure par ailleurs une permanence mensuelle, gratuite et sans rendez-vous, dans les locaux du service Retraités-Santé-Handicap. Sa mission est d'aider le public sourd à la rédaction de courriers, de faciliter leurs appels téléphoniques aux administrations, etc.

\* **Plateforme Sourline de 9h à 18h du lundi au vendredi sur le site [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr)**

\* **Permanences chaque 3<sup>e</sup> jeudi du mois au service Retraités-Santé-Handicap (88, avenue du Général de Gaulle - 01 45 60 18 97).**  
**Prochaine permanence : 17 juin.**

## RENDEZ-VOUS UTILES

### PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UNE ASSISTANTE SOCIALE

Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, RUE DU BÉARN).

### PERMANENCES DU CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE (CIDFF)

Une juriste reçoit gratuitement les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès au droit des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences. Sur rendez-vous. ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

### PERMANENCE D'ACCUEIL ANONYME ET GRATUITE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET LEURS PROCHES

Deux psychologues écoutent, accueillent et orientent gratuitement les Chevillais. RDV les jeudis matin. 07 77 79 54 60 (24H/24H - 7J/7J)

### ÊTRE REÇU PAR LA MISSION LOCALE

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi. Permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 14h à 17h au Point information jeunesse (SMJ - 15, rue Henri Cretté - 01 46 87 97 65). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

### L'ESPACE AUTONOMIE 6 VOUS ACCUEILLE

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide en direction des personnes âgées de 60 ans et plus, des personnes handicapées de 18 ans et plus et leur famille. ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

### L'ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS VOUS ACCUEILLE

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale. Permanences départementales (Imagine R, Améthyste, Val-de-Marne solidarité, APA, MDPH, demande de place en crèche, etc) tous les vendredis (sauf le 14 mai) de 9h à 12h30 sur rendez-vous ([www.valdemarne.fr](http://www.valdemarne.fr) ou 3919). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

### L'ASSOCIATION NOUVELLES VOIES

Nouvelles Voies propose aux personnes suivies un accompagnement social, technique, administratif et juridique. Permanences un lundi sur deux (sur rendez-vous). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

### POINT MENSUEL D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION PETITE ENFANCE

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7<sup>e</sup> mois de grossesse. Prochaine permanence le mardi 11 mai en visio à 17h (lien direct depuis le site de la ville [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr))

### LOGEMENT

#### PERMANENCES DE L'ARSS ASSOCIATION DES RÉSIDENTS SORBIERS-SAUSSAIE

Permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (7, voie Rosa Parks) EN CAS D'URGENCE, VOUS POUVEZ LAISSER UN MESSAGE SUR LE RÉPONDEUR (01 45 12 91 52).

#### PERMANENCES CNL SORBIERS-SAUSSAIE VALOPHIS HABITAT

Permanences les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois de 17h30 à 19h  
MAISON POUR TOUS - 7, VOIE ROSA PARKS  
CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :  
cnlsorb-saus94550@yahoo.fr  
<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>

## DON DU SANG



### Vendredi 4 juin de 14h30 à 19h30

Aujourd'hui, je peux décider de sauver des vies.

Sous-sol du théâtre André Malraux,  
102, avenue du Général de Gaulle.

**Renseignements : 01 43 50 95 12,**  
**www.donneursdesang94450.fr,**  
**contact@donneursdesang94450.fr** ou  
**facebook de ADSB de Chevilly-Larue.**

## OFFRES D'EMPLOI

### La ville de Chevilly-Larue recrute

- \* Un(e) agent d'entretien de la piscine
- \* Un(e) directeur(trice) de la piscine
- \* Des agents de surveillance de la voie publique
- \* Un(e) directeur(trice) de crèche
- \* Un(e) chef(fe) du service Enfance

Envoyer CV et lettre de motivation à :  
Madame la maire - 88, avenue du Général de Gaulle -  
94669 Chevilly-Larue cedex

Toutes ces annonces sont consultables en intégralité  
sur le site internet de la ville :

www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi.  
Renseignements auprès de la direction des Ressources  
humaines (01 45 60 19 91).

## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

### Inscrivez-vous sur les listes électorales

Les dates des élections départementales et régionales ont été décalées par le gouvernement aux dimanches 20 et 27 juin 2021. Un délai supplémentaire a donc été accordé pour les inscriptions sur les listes électorales. Les ressortissants français âgés de 18 ans révolus qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales peuvent ainsi le faire jusqu'au vendredi 14 mai inclus (sur présentation en mairie d'un titre d'identité et d'un justificatif de domicile). Les électeurs ne pouvant se déplacer dans leur bureau de vote le jour du scrutin peuvent adresser leur demande de procuration par télé-procédure via internet.

**Renseignements : service Élections  
(88, avenue du Général de Gaulle  
01 45 60 19 18 / 18 61)**

\* Inscription en ligne sur les listes  
électorales sur **www.service-public.fr**  
(un lien direct est accessible sur le site  
**www.ville-chevilly-larue.fr**)

## SECOURS POPULAIRE : NOUVELLE ADRESSE

Bonne nouvelle, le Secours populaire vient de s'installer dans des nouveaux locaux, plus spacieux et plus centraux. Ceux-ci sont situés à la CCAS d'EDF-GDF, rue Édith Piaf. Le déménagement a eu lieu fin avril. Le Secours populaire accueille désormais ses bénéficiaires au 1, rue Édith Piaf mais l'entrée se fait par la porte au 16, rue de Bretagne (portail entre la mosquée et le gymnase Marcel Paul). Pour rappel, les dépôts se font les mardis et vendredis de 9h à 12h. Les distributions de colis alimentaires se tiennent également les mardis et vendredis, de 14h à 17h.

\* **Tél. : 07 66 02 15 61. Mail :  
secourspopulairechevilly@hotmail.com**  
**Facebook : Secours populaire  
Chevilly-Larue**

## ENCOMBRANTS PROCHAINES COLLECTES

SECTEUR 1 : 5 MAI ET 2 JUIN  
SECTEUR 2 : 19 MAI  
SECTEUR 3 : 26 MAI

Attention, les encombrants doivent être déposés le plus  
tard possible ou le jour même de la collecte avant 7h30.

## DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2021

PROCHAINES COLLECTES BACS JAUNES

**Secteur 1 & 3A** : tous les mardis  
**Secteur 2 & 3B** : tous les jeudis

PROCHAINES COLLECTES BACS VERTS

**Secteur 1 & 3A** : mercredis 5 et 19 mai, 2 juin  
**Secteur 2 & 3B** : mercredis 12 et 26 mai

Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le  
secteur Déchets : 01 45 60 19 86 ou 89.

Le calendrier complet de l'année 2021 ainsi que le plan des  
secteurs sont disponibles en téléchargement sur :  
**www.ville-chevilly-larue.fr** - Vos démarches et services >  
déchets et propreté.



Prochaine permanence : **mercredi 26 mai  
de 14h30 à 17h30 par téléphone.**  
**Inscriptions au 01 56 34 70 54 ou 55.**

LA VILLE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Vous voulez en savoir plus sur toute l'actualité de  
la commune ? Chaque jour restez informés en vous  
connectant sur le site et les réseaux sociaux de la ville.

- [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr)
- [www.facebook.com/chevillylarue](http://www.facebook.com/chevillylarue)
- [www.instagram.com/chevillylarue/](http://www.instagram.com/chevillylarue/)
- [www.linkedin.com/company/chevilly-larue/](http://www.linkedin.com/company/chevilly-larue/)

## PERMANENCES DES ÉLU(E)S

### Stéphanie Daumin

Maire : sur rendez-vous tous les vendredis en mairie  
ou à la Maison pour tous. Tél. : 01 45 60 18 00.

Possibilité de permanence téléphonique.

**Barbara Lorand-Pierre**, 1<sup>re</sup> maire-adjointe  
déléguée au Droit au logement et à la Dignité de  
l'habitat : sur rendez-vous les lundis et mercredis  
de 9h à 12h. Tél. : 01 45 60 19 70.

**Laurent Taupin**, Maire-adjoint délégué à la  
Transition écologique et aux Mobilités : sur rendez-  
vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

**Hermine Rigaud**, Maire-adjointe déléguée  
au Développement social, aux Solidarités, aux  
Politiques en faveur des retraités et des personnes  
handicapées : sur rendez-vous le jeudi.  
Tél. : 01 45 60 19 63.

**Patrick Blas**, Maire-adjoint délégué à la Sécurité  
et tranquillité publique, au Dialogue avec les  
communautés religieuses : sur rendez-vous du  
lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

**Nora Lamraoui-Boudon**, Maire-adjointe déléguée  
à la Prévention, au Projet éducatif local et à la  
Restauration municipale : sur rendez-vous.  
Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

**Philippe Komorowski**, Maire-adjoint délégué au  
Patrimoine bâti, aux Espaces publics et espaces  
verts et au Suivi de la politique déchets : sur rendez-  
vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

**Nathalie Tchenquela-Grymonprez**, Maire-  
adjointe déléguée au développement économique,  
à l'Emploi, à l'Insertion et à l'Économie sociale et  
solidaire : le lundi et le mercredi sur rendez-vous  
de 10h à 16h. Tél. : 01 45 60 18 01.

**Renaud Roux**, Maire-adjoint délégué à la Vie  
associative, festive et démocratique locale, au  
Dialogue avec les anciens combattants et au Travail  
de mémoire : sur rendez-vous.  
Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

**Régine Boivin**, Maire-adjointe déléguée aux  
Finances, à l'Évaluation des politiques publiques et  
au Budget participatif : sur rendez-vous.  
Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

**Alain Pétrissans**, Conseiller municipal délégué à  
la Politique sportive : sur rendez-vous du lundi au  
vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

**Marie François**, Conseillère municipale déléguée à  
la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous.  
Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

**Boukouya Fofana**, Conseiller municipal délégué  
à la Jeunesse : sur rendez-vous le lundi et le  
mercredi de 10h à 16h. Tél. : 01 45 60 18 01.

**Murielle Desmet**, Conseillère municipale  
déléguée à l'Intergénérationnel et au Fleurissement  
participatif : sur rendez-vous du lundi au vendredi.  
Tél. 01 45 60 19 63.

**Michel Jolivet**, Conseiller municipal délégué  
à la Cité de la Gastronomie et à la Coopération  
décentralisée et jumelages : sur rendez-vous.  
Tél. 01 45 60 19 87/18 25.

**Jean-Roch Cognet**, Conseiller municipal délégué  
à l'Urbanisme et aux Commerces de proximité :  
sur rendez-vous le mercredi. Tél. 01 45 60 19 63.

**Noélie Odonnat**, Conseillère municipale  
déléguée à la Petite enfance et actions en faveur de  
la parentalité : sur rendez-vous.  
Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

**Amel Matouk**, Conseillère municipale déléguée  
à la Lutte contre les discriminations et les violences  
faites aux femmes : sur rendez-vous au  
01 45 60 19 87/18 25.

**Jean-Jacques Bridey**, Député :  
adressez votre demande à Abdoulaye Bathily  
(Abdoulaye.bathily@clb-an.fr) ou à Sonia Skandrani  
(Sandra.skandrani@clb-an.fr).

**Nicolas Tryzna et Patricia Korchef-Lambert**,  
conseillers départementaux : sur rendez-vous les  
1<sup>ers</sup> samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne  
mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 24.

**PUB**